



Numéro 10

Octobre 2023

La politique étrangère du Canada – politique de lâcheté

Le Canada refuse de condamner le plan d'un «nouveau Moyen-Orient» d'Israël dans lequel la Palestine est carrément effacée

– Margaret Villamizar et Hillary LeBlanc –

- **La politique de destruction américano-sioniste**
– Pauline Easton –
- **Une fuite de plans et de déclarations révèle l'intention criminelle d'Israël**
 - **Des preuves de l'implication des États-Unis**
- **Les Canadiens exigent que le gouvernement Trudeau prenne une position de principe contre les crimes de guerre israéliens**
- **Vigoureuse action à Ottawa pour s'opposer à l'ingérence du Canada et du CARICOM en Haïti!**

Élection du nouveau président de la Chambre des communes

- **Les luttes de factions au sein du Parlement soulignent le besoin d'un renouvellement démocratique du processus politique**
– Anna Di Carlo –
- **Les vieux arrangements ne peuvent pas rétablir l'équilibre dans le système de gouvernement de parti**

Un statut pour toutes et tous sans exception

- **Des milliers de Canadiens et de Québécois en action à la veille de la session parlementaire**
– Diane Johnston –
 - **Les Montréalais exigent la régularisation et que cessent l'exploitation et la maltraitance**
- **Déclaration accablante du rapporteur spécial des Nations unies sur le traitement réservé par le Canada aux travailleurs étrangers temporaires**

- **Faits saillants de la déclaration de fin de mission**

Vive opposition au Québec au projet de loi sur le logement

- **Des marches pour affirmer haut et fort que le logement est un droit**
 - **La Nuit des sans-abris demande : un toit pour tous, maintenant!**
- **Une crise du logement insoutenable exacerbée par les diversions, l'inaction et la corruption des gouvernements**
 - *Pierre Soublière* –
 - **Nuit des sans-abris en Outaouais**
 - *Alexandre Deschênes* –
- **Projet de loi 31 sur le logement: une approche juridique qui nie le droit au logement**

Militarisation inacceptable de l'espace public au Canada

- **Pas un jeune pour la guerre impérialiste!**
 - *Christine Dandenault* –
- **Non aux exercices «routiniers» des Forces armées canadiennes dans les rue de Québec!**

États-Unis

- **Des actions audacieuses se poursuivent à la défense de la liberté de parole**

Grande-Bretagne

- **Le congrès du Parti conservateur face à une opposition massive**

Défendons le droit d'être de Cuba! États-Unis, ne touchez pas à Cuba!

- **Vote à l'ONU pour mettre fin au blocus génocidaire et illégal des États-Unis contre Cuba**
 - *Nick Lin* –

XXVIIe Séminaire international «Les partis politiques et la nouvelle société» à Mexico

- **Réaffirmation de la nécessité de la lutte anti-impérialiste, pour l'intégration régionale et pour la paix dans le monde**
 - *Claude Brunelle* –

La politique étrangère du Canada – politique de lâcheté

Le Canada refuse de condamner le plan d'un «nouveau Moyen-Orient» d'Israël dans lequel la Palestine est carrément effacée

– Margaret Villamizar et Hilary LeBlanc –



Ottawa, 29 octobre 2023

Alors que les peuples du monde entier, y compris les Canadiens et les Québécois, dénoncent le crime de génocide qu'Israël commet contre le peuple palestinien tant éprouvé, le Canada officiel s'expose comme un défenseur totalement malhonnête des droits humains, de la paix et de toute autre revendication qu'il fait au nom d'un soi-disant ordre international fondé sur des règles. Les tentatives du Canada de créer une équivalence morale entre la résistance palestinienne et ce que fait Israël n'ont d'autre but que de rendre acceptable ce que fait Israël. Plus récemment, le Canada n'a soulevé aucune objection au discours provocateur du premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, lors du débat général de la 78^e session de l'Assemblée générale des Nations unies le 22 septembre.

Netanyahu a présenté sa vision d'un « nouveau Moyen-Orient » en brandissant deux cartes. La première montrait ce qui, selon lui, était Israël en 1948. La deuxième représentait ce qu'il appelle « le nouveau Moyen-Orient ». Il était impossible de ne pas remarquer que les cartes se distinguaient par le fait les deux montraient Israël couvrant l'ensemble de la superficie géographique de la Palestine historique, sans la Palestine. Aucune démarcation n'indiquait l'existence d'un territoire palestinien, que ce soit en 1948, lors de la création d'Israël avec le partage de la Palestine en deux États distincts, arabe et « juif », ou dans sa vision d'un nouveau Moyen-Orient.

Sur la première carte de Netanyahu, qui portait pour titre « Israël en 1948 », seul Israël était

identifié, c'est-à-dire qu'aucun des pays qui l'entourent n'était identifié. Il a expliqué qu'à l'époque de sa création, Israël était « un pays minuscule, isolé, entouré par un monde arabe hostile ». Il a ensuite brandi une deuxième carte qui, selon lui, représentait « le nouveau Moyen-Orient », sur laquelle figuraient six autres pays avec lesquels, selon lui, Israël a déjà fait la paix : l'Égypte, la Jordanie, les Émirats arabes unis, le Bahreïn, le Soudan et le Maroc – ces quatre derniers pays ayant récemment signé les accords d'Abraham en 2020, ce qui a été fait avec l'aide des États-Unis. Il a ensuite déclaré qu'il ne reste plus qu'à conclure un accord de paix avec l'Arabie saoudite pour mettre en place « le nouveau Moyen-Orient » qu'il envisage.



Carte de 1948



Le Moyen-Orient actuel de Benjamin Netanyahu



Carte avec une ligne rouge indiquant les routes commerciales vers l'Europe

Bien entendu, toute cette coopération est maintenant réduite à néant, car les peuples de tous ces pays manifestent en masse contre les crimes qu'Israël commet aujourd'hui. Le discours de Netanyahu confirme néanmoins ce que les États-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne et d'autres pays qui soutiennent Israël dans sa tentative de tuer tous les Palestiniens et de les priver de leur patrie une fois pour toutes défendent au Moyen-Orient. Il a déclaré de manière provocatrice que ce « nouvel » alignement de pays dont Israël est la plaque tournante non seulement apporterait la prospérité, mais augmenterait également les perspectives de paix entre Israël et les Palestiniens. Avec le pire cynisme, il a déclaré que lorsque les Palestiniens « verront que la plus grande partie du monde arabe s'est réconcilié avec l'État juif, alors ils finiront, eux aussi, par abandonner ce fantasme de la destruction d'Israël et ils pourront s'engager sur la voie d'une paix pérenne, authentique, avec Israël ».

L'implication tacite mais très claire était que la « paix » avec les Palestiniens signifie leur acceptation de l'extinction permanente de leurs droits souverains en tant que peuple et la saisie et l'occupation par Israël de tout le territoire qui leur reste. Bien entendu, ce que Benjamin Netanyahu a décrit comme le « nouvel alignement de pays avec Israël comme plaque tournante » est le commerce, la sécurité, la communication et les corridors énergétiques que les États-Unis font tout leur possible pour développer dans cette région stratégique du monde. Ils le font sur la base de leur propre quête d'hégémonie contre les nouvelles alliances établies par la majorité des pays du monde qui rejettent les desseins hégémoniques destructeurs des États-Unis.



Le Canada n'a soulevé aucune objection à cette « vision pour un nouveau Moyen-Orient », clairement conçue pour créer un rempart contre les droits des peuples de toute la région, les

Palestiniens en premier lieu, afin de protéger les intérêts impérialistes américains. Aujourd'hui, moins d'un mois après que Benjamin Netanyahu a prononcé ce discours, le monde entier peut voir qu'Israël est engagé dans une campagne de génocide visant à vider la partie nord de la bande de Gaza, à transformer sa population en réfugiés une fois de plus, puis à annexer cette terre également à leur plan pour un Grand Israël. Israël est en train de faire avec toute la bande de Gaza ce qu'il a fait avec la Cisjordanie. Israël est défendu pleinement par les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada, la France, l'Allemagne et d'autres anciennes puissances coloniales qui se sont partagées les terres arabes après la Première Guerre mondiale et ont créé des frontières en découpant des territoires et en plaçant certaines tribus au pouvoir pour satisfaire leurs propres intérêts prédateurs.

C'est une stratégie contre laquelle se soulève la résistance du peuple palestinien et des peuples exclus et inclus dans le « nouveau » Moyen-Orient délirant de Benjamin Netanyahu. Le génie de l'histoire verra à ce que le sort des grandes illusions sionistes sera décidé non pas par la puissance meurtrière d'Israël, soutenue par les forces spéciales américaines et maintenant également par les forces spéciales canadiennes, mais par la résistance palestinienne et les peuples du monde qui exigent justice pour la cause palestinienne. Peu importent ceux qui cherchent à concilier avec les crimes d'Israël au nom de grands idéaux, blâmer les Palestiniens ne marchera pas.

Extrait du discours du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu à l'Assemblée générale des Nations unies de 2023

Voici un extrait du discours prononcé par le premier ministre israélien lors de l'Assemblée générale des Nations unies le 22 septembre 2023 dans lequel il parle de ses projets pour un « nouveau Moyen-Orient »

[...]

Il n'y a aucun doute, les Accords d'Abraham ont fait se lever une nouvelle aube de paix.

Mais je pense que nous sommes à l'orée d'une avancée qui sera encore plus spectaculaire : un accord de paix historique avec l'Arabie saoudite.

Une paix de ce type fera beaucoup pour mettre un terme au conflit entre les pays arabes et les Israéliens. Elle encouragera d'autres États arabes à normaliser leurs relations avec Israël. Elle renforcera aussi les perspectives de paix avec les Palestiniens. Elle encouragera une réconciliation encore plus grande entre le judaïsme et l'islam, entre Jérusalem et la Mecque, entre les descendants d'Isaac et les descendants d'Ismaël.

Ces changements seront autant de bénédictions extraordinaires.

Il y a deux semaines, nous avons assisté à une autre bénédiction – qui est déjà en vue pour nous. Lors de la conférence du G20, le président Biden, le premier ministre Modi et des dirigeants européens et arabes ont annoncé un projet visionnaire de couloir qui s'étendra de la péninsule arabe à Israël. Il connectera l'Inde à l'Europe par des liens maritimes, des liaisons ferroviaires, des oléoducs, des câbles optiques.

Ce corridor fera disparaître les goulots d'étranglement et diminuera de manière considérable les coûts des produits, des communications et de l'énergie pour plus de deux milliards de personnes.

Et c'est un changement historique pour mon pays ! Vous voyez, la terre d'Israël est située à un carrefour entre l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Et, pendant des siècles, mon pays a été envahi de manière répétée par des empires qui le traversaient dans le cadre de leurs campagnes de pillages et

de conquêtes, des campagnes qu'ils livraient ailleurs. Mais aujourd'hui, alors que nous abattons les murs de l'hostilité, Israël peut devenir un pont de paix et de prospérité entre ces continents.

La paix entre Israël et l'Arabie saoudite va véritablement créer un nouveau Moyen-Orient.

Alors comprenez bien l'ampleur de la transformation que nous cherchons à faire avancer. Laissez-moi vous montrer une carte du Moyen-Orient en 1948, l'année de l'établissement d'Israël.

Voilà Israël en 1948. C'était un pays minuscule, isolé, entouré par un monde arabe hostile.

Au cours des premières 70 années de notre existence, nous avons fait la paix avec l'Égypte et la Jordanie. Puis, en 2020, nous avons signé les Accords d'Abraham, des traités de paix avec quatre autres États arabes.

Et regardez ce qui se passera quand nous aurons conclu la paix entre Israël et l'Arabie saoudite.

C'est le Moyen-Orient tout entier qui changera. Nous abattons les murs de l'hostilité. Nous permettrons à la paix d'être possible dans cette région toute entière.

Mais il y aura aussi autre chose.

Il y a quelques années, je me suis tenu ici, à cette tribune, avec un marqueur rouge pour souligner une malédiction, une grande malédiction, la malédiction que serait un Iran nucléaire. Mais aujourd'hui, j'amène ce marqueur pour souligner, cette fois, une formidable bénédiction. La bénédiction d'un nouveau Moyen-Orient entre Israël, l'Arabie saoudite et nos autres voisins.

Nous ne ferons pas que faire disparaître les barrières entre Israël et nos voisins. Nous construirons ensemble un nouveau corridor de paix et de prospérité, qui connectera l'Asie à l'Europe en passant par les EAU, l'Arabie saoudite, la Jordanie et Israël.

[...]

Pour visionner une vidéo de l'intégralité du discours, [cliquez ici](#).



La politique de destruction américano-sioniste

– Pauline Easton –

En Palestine, la politique de destruction américano-sioniste ne permet aucune solution politique, pendant qu'Israël s'en tire avec des crimes de guerre, des crimes de génocide et d'autres crimes contre l'humanité. La falsification historique promue par les États-Unis, et le Canada aussi, revendique un prétendu droit d'Israël à la légitime défense afin qu'Israël ne soit pas tenu de rendre compte pour ses obligations en tant que puissance occupante, obligations qu'il n'a jamais respectées. Israël a foulé aux pieds toutes les conditions établies par l'ONU pour sa création en 1948. Malgré cela, et le fait que la conception d'un État moderne ne peut être fondée sur des critères religieux, mais doit reconnaître tous ses membres comme égaux, indépendamment de leur origine nationale, de leur sexe, de leur âge, de leurs convictions politiques, religieuses ou idéologiques, Israël est présenté par les États-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne et d'autres pays un pays démocratique agissant en légitime défense, alors que le droit d'être des Palestiniens, leur droit au retour et leur humanité même sont dénigrés, niés et voués à l'extinction.



Destruction causée par les bombardements israéliens à Gaza, 25 octobre 2023

Parce que la Grande-Bretagne et d'autres grandes puissances en Europe, et de pays comme le Canada qui sont de grands promoteurs du projet sioniste, accordent aux États-Unis le statut de « nation indispensable », ce qu'on appelle la communauté internationale a été impuissante à obliger Israël à respecter sa résolution fondatrice et toutes les autres résolutions qui ont condamné ses actions à l'encontre des Palestiniens. Une situation de « ni guerre, ni paix » est maintenue délibérément, qui permet à Israël de lancer de temps à autre une guerre ouverte qui prend la forme d'agressions génocidaires destructrices contre le peuple palestinien, tandis que le siège de Gaza, les colonies illégales, les arrestations et l'emprisonnement sans inculpation se poursuivent au quotidien. L'actuelle guerre de destruction qu'Israël mène contre les Palestiniens prend les proportions d'une catastrophe, forçant les Palestiniens à vivre dans une section de plus en plus petite de la Palestine occupée, tandis qu'Israël, soutenu par les États-Unis, reste impuni pour ses crimes.



La situation « ni guerre, ni paix » correspond également aux conditions dans lesquelles les États-Unis lancent et soutiennent des guerres de destruction, comme en Palestine mais aussi comme dans la guerre par procuration qu'ils mènent avec les pays de l'OTAN en Ukraine. Ces guerres n'ont pas d'objectifs politiques. Elles ne sont pas « la politique par d'autres moyens » et c'est pourquoi il n'y a pas de négociations pour parvenir à un règlement de paix. L'objectif n'est pas de négocier pour régler les différends, mais de détruire ceux qui ne peuvent pas être forcés de se soumettre. Parmi les tactiques employées, il y a les bombardements « choc et effroi » de villes, comme en Yougoslavie,

en Irak et en Afghanistan, ainsi que les atrocités contre des civils qu'ils appellent « dommages collatéraux », comme le font aujourd'hui les porte-parole israéliens. Les nombreux exemples de bombardements massifs et de frappes par drones visant des mariages et des maisons en Afghanistan, souvent sous prétexte que les victimes étaient utilisées comme « boucliers humains », en sont des exemples. Le bombardement de la Yougoslavie par les États-Unis et l'OTAN en est un exemple flagrant, tout comme la destruction de la Libye et le bombardement du Yémen par l'Arabie saoudite, soutenu par les États-Unis. Les crimes commis contre la Syrie sont du même ordre.



Aujourd'hui, les Israéliens ne se contentent plus d'affirmer que les civils sont des « dommages collatéraux », ils affirment que le ciblage délibéré des civils est légitime. Le président israélien Isaac Herzog, que l'on prétend un « modéré », a défendu les bombardements délibérés de civils en disant : « Cette rhétorique selon laquelle les civils ne sont pas conscients, ne sont pas impliqués, n'est pas vraie. Ce n'est absolument pas vrai. Ils auraient pu se soulever [contre le Hamas]. »



C'est la politique de destruction qui conduit à la commission de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de crimes de génocide, car elle n'est pas principalement dirigée contre des cibles militaires, elles visent les infrastructures civiles et, surtout, les populations. La notion de « guerres sans fin » apparaît en partie parce que les guerres de destruction ne font que détruire; elles ne s'intéressent pas à la négociation et aux solutions pacifiques. Les États-Unis, Israël et leur soutien n'acceptent pas d'être tenus de rendre des comptes alors ce sont les peuples qui doivent les y obliger. Les peuples du monde ont suffisamment souffert des conséquences de leur poursuite d'intérêts privés étroits avec impunité, ce qu'ils appellent l'« ordre international fondé sur des règles ».

Le facteur décisif pour la paix, ce sont les peuples de chaque pays et du monde. Dans les atrocités qu'Israël commet actuellement contre le peuple palestinien avec le soutien, l'encouragement et l'aide matérielle des États-Unis, du Canada, de la Grande-Bretagne et d'autres anciennes puissances coloniales d'Europe, les peuples du monde peuvent facilement voir qui paie le prix de la domination des machines de guerre et des profiteurs. Il n'y a rien d'honorable dans leur objectif d'éliminer les Palestiniens sous prétexte de grands idéaux. Ce que les peuples du Canada et du Québec soutiennent, c'est un appel à s'opposer à l'intégration du Canada à la machine de guerre américaine, à démanteler l'OTAN et NORAD et à soutenir le dialogue et la négociation qui produisent les résultats souhaités et une résolution pacifique des problèmes, des solutions qui favorisent les peuples du monde, et non les élites dirigeantes qui commettent des crimes au nom d'idéaux élevés. En s'exprimant en leur nom propre pour exiger la justice, c'est la résistance des peuples du monde qui fait avancer la cause de la paix, de la liberté et de la démocratie. Aujourd'hui, nous sommes tous Palestiniens. Nous ne faisons qu'un avec la Palestine.



Une fuite de plans et de déclarations révèle l'intention criminelle d'Israël

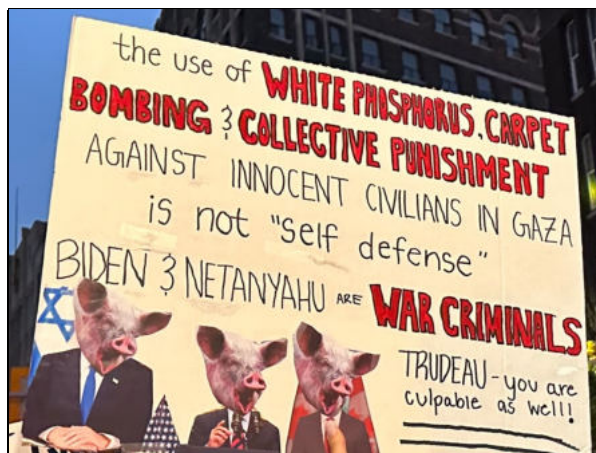
Le Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) condamne les crimes de l'État d'Israël contre le peuple palestinien et condamne le gouvernement du Canada et l'opposition officielle qui sanctionnent ces actions criminelles et restent muets devant l'intention criminelle qui anime les actions criminelles d'Israël.

Un document qui a fait l'objet d'une fuite au ministère du Renseignement d'Israël et publié le 13 octobre confirme le plan israélien de déplacer tous les résidents de la bande de Gaza vers le Sinaï Nord en tant qu'option préférée de trois alternatives concernant l'avenir des Palestiniens de Gaza. Les preuves viennent aussi confirmer la participation des États-Unis à la mise en oeuvre de ce plan qui a échoué à cause de l'opposition catégorique de l'Égypte.

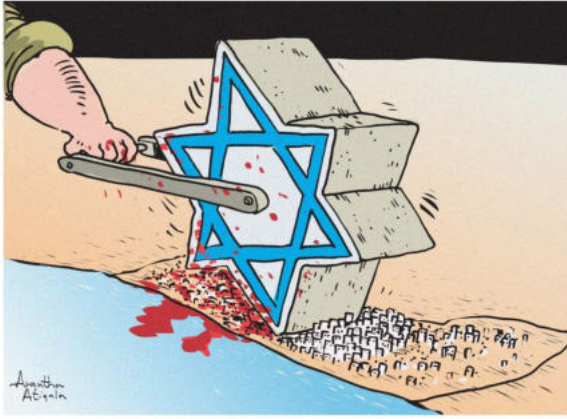
Le document qui a fait l'objet d'une fuite a été publié le 28 octobre par le magazine culturel

Mecovit. Le quotidien israélien *Ha'aretz* informe que le document comprend trois alternatives, l'une voulant que les résidents restent à Gaza avec le retour de l'Autorité palestinienne à Gaza, la deuxième, que les résidents restent à Gaza avec l'émergence d'un pouvoir arabe local, et la dernière, qu'ils soient relocalisés de Gaza à la péninsule du Sinaï.

Le document indique que la troisième alternative produirait des résultats stratégiques, serait réalisable et requerrait l'appui des États-Unis et d'autres pays alliés d'Israël pour atteindre ses objectifs. On y recommande qu'Israël évacue la population de Gaza au Sinaï pendant la guerre, qu'il établisse des cités de tentes et de nouvelles villes en Sinaï Nord pour accommoder la population déportée et qu'il crée ensuite une zone de sécurité fermée s'étendant sur plusieurs kilomètres à l'intérieur de l'Égypte. Les Palestiniens déportés ne seraient pas autorisés à retourner dans les zones proches de la frontière israélienne.



Ha'aretz dit que la première et la deuxième alternatives « ont des lacunes importantes, surtout en raison de leurs conséquences stratégiques et de leur faisabilité à long terme, puisque ni l'une ni l'autre ne produirait l'effet dissuasif nécessaire ». On affirme que « le ministère du Renseignement confirme l'existence du document, mais une source familière avec la rédaction de l'ébauche dit que le Cabinet ne débattrait pas la proposition et que le ministère n'est pas l'entité gouvernementale responsable d'une telle prise de décision »[1].



Selon *Ha'aretz*, « des sources au ministère minimisent l'importance du document. Mais c'est bel et bien une indication initiale que les représentants du gouvernement israélien examinent présentement des issues stratégiques lorsque l'objectif d'Israël de mettre fin au pouvoir du Hamas à Gaza sera atteint », ajoutant que « dans le document, on reconnaît que la relocalisation de la population de Gaza ne jouirait d'aucune légitimité internationale, mais on prétend qu'elle réduirait le nombre de victimes parmi la population de Gaza ».

L'Égypte a rejeté ce plan mais le président américain Joe Biden lui-même affirme ouvertement avoir travaillé activement à le mettre en pratique. Le porte-parole du Conseil de sécurité nationale John Kirby a dit aux journalistes à la Maison-Blanche le 11 octobre que les États-Unis avaient entrepris des pourparlers actifs avec Israël et l'Égypte afin d'établir des couloirs de « passage sécuritaire » permettant aux civils de Gaza de fuir les frappes aériennes israéliennes continues et d'éviter l'offensive terrestre qu'Israël préparait.

« Nous discutons activement de cela avec nos homologues israéliens et égyptiens, nous sommes favorables à un passage sécuritaire pour les civils. Les civils ne sont pas à blâmer pour ce que le Hamas a fait. Ils n'ont rien fait de mal », a dit Kirby. « Nous travaillons activement sur cela avec nos homologues égyptiens et israéliens. Les civils sont protégés en vertu des lois sur les conflits armés, et on doit leur donner toutes les possibilités d'éviter les combats. »

Le silence du Canada sur ces questions est condamnable. La requête de Biden auprès du Congrès américain pour le financement des guerres en Ukraine et au Gaza au coût de 106 milliards de dollars est une preuve de plus que les États-Unis tentent de mettre ce plan en pratique. Il a dit entre autres : (p. 40) :

« Ces ressources viendraient en aide aux civils déplacés et affectés par le conflit, y compris les réfugiés palestiniens à Gaza et en Cisjordanie, et tiendrait compte des besoins potentiels de Gazaouis fuyant vers les pays voisins. Cela comprendrait des fournitures alimentaires et non alimentaires, de soins de santé, de refuges d'urgence, d'eau et d'aide sanitaire, et de protection d'urgence. Cela comprendrait aussi les coûts potentiels pour de l'infrastructure humanitaire critique requise pour que la population de réfugiés puisse avoir accès à de l'aide vitale de base. *Cette crise pourrait mener à un déplacement au-delà de la frontière et à des besoins humanitaires régionaux encore plus importants, et le financement pourrait servir à répondre aux besoins en évolution de programmes à l'extérieur de Gaza* [2]. » (Souligné par LML)

Lorsque l'Égypte a catégoriquement rejeté le plan, Biden a aussi été forcé de le rejeter. Le 29 octobre, après avoir parlé avec le président égyptien Abdel Fattah Al-Sisi, Biden a dit :

« Nous avons réaffirmé notre engagement à travailler ensemble et discuté de l'importance de protéger les vies civiles, du droit humanitaire international, et de veiller à ce que les Palestiniens à Gaza ne sont pas déplacés vers l'Égypte ou toute autre nation. »

Le PCC(M-L) condamne aussi tous les efforts de désinformation américains, canadiens, britanniques et autres qui font du Hamas la question et qui concilient avec les crimes commis par Israël sous prétexte qu'éliminer le Hamas est une cause juste. Israël a revendiqué les récentes frappes contre le camp de réfugiés de Jabalia en prétendant avoir mené l'assaut pour tuer un commandant du Hamas. Pour Israël, la centaine de Palestiniens tués et les centaines d'autres blessés sont un « dommage collatéral ».

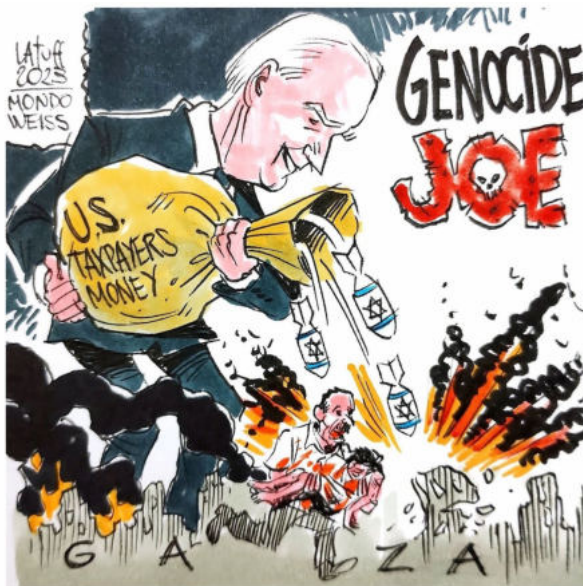
Les États-Unis se sont récemment objectés à un appel de cessez-le-feu en disant que ce serait favorable au Hamas. De tels raisonnements tordus pour justifier ce qui est fait au peuple palestinien sont inadmissibles. Le monde entier s'oppose à ce que fait Israël.

Notes

1. Ha'arezt
2. « Letter regarding critical national security funding needs for FY 2023 », White House, 20 octobre 2023



Des preuves de l'implication des États-Unis



Il y a de plus en plus de preuves de l'implication directe des États-Unis dans les crimes haineux commis contre le peuple palestinien. Au moins six des missiles impliqués dans les récentes attaques contre le camp de réfugiés de Jabalia ont été fournis par les États-Unis. Les journalistes d'enquête Ken Klippenstein et Daniel Boguslaw de *The Intercept* notent dans un récent article que des documents du gouvernement américain confirment aussi la présence d'une nouvelle base américaine secrète et des forces militaires qui l'accompagnent. Ils écrivent :

« Deux mois avant que le Hamas n'attaque Israël, le Pentagone a octroyé un contrat de plusieurs millions de dollars pour la construction d'installations pour des troupes dans une base

secrète qu'il y a en quelque part dans le désert Néguev d'Israël, à seulement 20 milles de Gaza. Portant le nom de 'Site 512', la base américaine est depuis longtemps munie de radars qui surveillent le ciel pour protéger Israël d'attaques par missiles.

« Le 7 octobre, cependant, lorsque des milliers de missiles du Hamas ont été lancés, le Site 512 n'a rien vu – la raison étant qu'il était plus intéressé par l'Iran, qui est à une distance de plus de 700 milles.

« L'armée américaine poursuit discrètement des plans de construction sur le Site 512, une base secrète perchée sur le Mont Har Qeren dans le Néguev, pour y ajouter ce que les documents gouvernementaux décrivent comme étant des 'installations vitales', qui, en termes militaires, signifie baraques pour le personnel.

« Bien que le président Joe Biden et la Maison-Blanche jurent qu'ils n'ont pas l'intention d'envoyer des troupes américaines en Israël en pleine guerre avec le Hamas, la présence militaire américaine secrète en Israël est déjà une réalité. Les contrats gouvernementaux et les documents budgétaires ne font que confirmer que, de toute évidence, elle s'accroît.

« L'installation de troupes américaines de 35,8 millions de dollars, bien que pas annoncée publiquement ni rapportée, a tout de même été mentionnée par le Pentagone lors de l'annonce d'un contrat le 2 août. Malgré les efforts du département de la Défense pour cacher la vraie nature du site – le décrivant dans d'autres documents comme étant simplement un projet secret 'd'ordre mondial' – les documents budgétaires étudiés par *The Intercept* montrent qu'il fait partie du Site 512. (Le Pentagone n'a pas immédiatement répondu à notre demande de commenter.)

« Parfois quelque chose est considéré comme un secret officiel, non pas pour le cacher d'un adversaire, mais plutôt parce que le gouvernement américain, pour des raisons diplomatiques ou politiques, ne veut pas le reconnaître officiellement', dit à *The Intercept* Paul Pillar, un ancien analyste en chef du centre contre le terrorisme de la CIA, qui a dit n'avoir aucune connaissance spécifique de la base. 'Dans ce cas-ci, il se peut que la base serve à appuyer des opérations ailleurs au Moyen-Orient et que si cela devait se savoir que ces opérations partent d'Israël, ou qu'elles impliquent une coopération avec Israël, cela pourrait être inopportun et provoquer des réactions plus négatives que ces opérations ne provoqueraient normalement.'

« Une rare reconnaissance de la présence militaire des États-Unis en Israël a été révélée en 2017, lorsque les deux pays ont inauguré un site militaire que *Voice of America*, financé par le gouvernement américain, a décrit comme étant 'la première base militaire américaine en sol israélien'. Le brigadier général des Forces aériennes israéliennes Tzvika Haimovitch avait parlé d'un moment 'historique'. Il a dit : 'Nous avons établi une base américaine dans l'État d'Israël, au sein des Forces de la défense israélienne, pour la première fois.' »

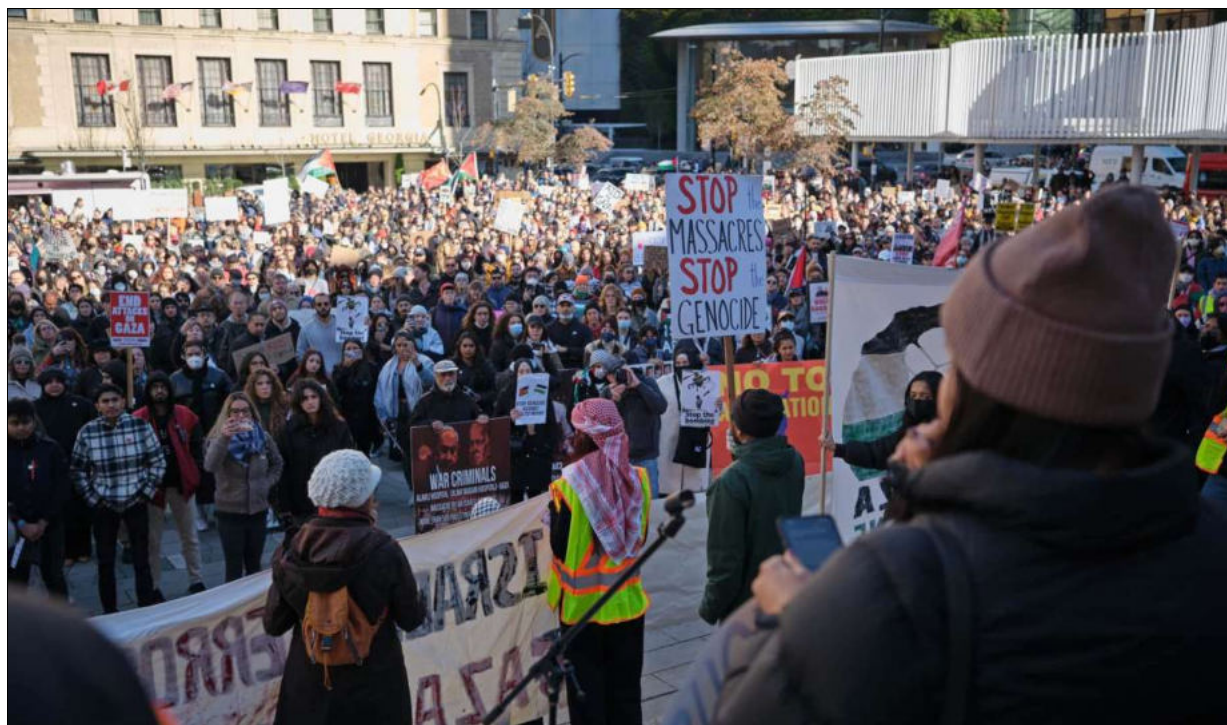
(*The Intercept*. Traduction : LML)



Les Canadiens exigent que le gouvernement Trudeau prenne une position de principe contre les crimes de guerre israéliens

Des dizaines de milliers de Canadiennes et de Canadiens ont pris part à des manifestations, des vigiles, des pétitions, des envois de lettres et des immenses rassemblements d'un océan à l'autre pour exiger la fin du siège de Gaza, la fin de l'occupation de la Palestine et la fin des crimes de guerre israéliens contre le peuple palestinien. Des syndicats, des organisations de justice sociale, des organisations religieuses, des travailleurs culturels et d'autres condamnent la violence brutale

faite à la population de Gaza et la violence faite aux Palestiniens en Israël et en Cisjordanie et exigent un cessez-le-feu et un espace de négociation pour une résolution pacifique du conflit armé actuel et la fin de l'occupation israélienne illégale.



Justin Trudeau continue de cautionner les crimes de guerre d'Israël en répondant aux appels au cessez-le-feu et à la fin du siège de Gaza par sa proposition de « pauses humanitaires ». Appeler à une « pause » dans une campagne génocidaire revient à la cautionner. Le monde voit et condamne sans réserve la nouvelle Nakba contre le peuple palestinien et demande à l'ONU et à tous les acteurs étatiques de se joindre aux efforts pour y mettre fin. L'insistance du premier ministre, du ministre de la Défense et d'autres à soutenir les crimes de guerre sous couvert du « droit d'Israël de se défendre » est condamnée par l'opinion publique canadienne et mondiale. Les Canadiens disent à juste titre « pas en notre nom » et exigent que le gouvernement canadien change de cap.



La semaine du 16 octobre, plus de 30 députés des partis vert, néodémocrate et libéral ont envoyé une lettre au premier ministre Trudeau dans laquelle ils déclarent : « Nous réclamons que le Canada se joigne au nombre croissant de pays qui demandent un cessez-le-feu immédiat. Le Canada doit agir pour éviter que d'autres enfants ne soient tués. » La lettre demande au Canada de faire tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter l'ouverture d'un corridor pour l'acheminement de l'aide humanitaire. Les députés demandent également « au Canada de défendre vigoureusement le respect du droit international ». Le droit international « interdit toute attaque contre des civils ou des personnes qui ne participent pas aux hostilités et qui exige que ces personnes soient épargnées et protégées. Le Canada doit rappeler à toutes les parties au conflit leurs responsabilités en la matière.

« Le Canada doit reconnaître que des générations de Palestiniens ont souffert de l'occupation israélienne. Il doit réaffirmer son engagement envers la coexistence pacifique d'un État palestinien libre et d'un État israélien libre, et faire tout en son pouvoir pour asseoir les parties à la table de négociation. »

Une pétition en ligne adressée au premier ministre a été enregistrée, la pétition e-4649, lancée par Maeva Gaudrault de Montréal et parrainée par le député néodémocrate de Rosemont-La Petite-Patrie, Alexandre Boulerice. La pétition demande au Canada d'exiger un cessez-le-feu immédiat, d'exiger qu'Israël lève le blocus de la bande de Gaza et autorise un corridor humanitaire et d'exiger qu'Israël respecte ses engagements en vertu des conventions de Genève et du droit humanitaire international. Elle demande au Canada de respecter son engagement international de promouvoir et de défendre les droits humains et de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les civils, tant israéliens que palestiniens, et contribuer à créer un climat propice à l'instauration d'une paix durable. La pétition peut être consultée [ici](#).

Syndicats



Manifestation de Labour for Palestine à Ottawa, 25 octobre 2023

La Fédération du travail de l'Ontario demande un cessez-le-feu immédiat et la fin du blocus de Gaza, le rétablissement de l'aide humanitaire et le retour immédiat de toutes les personnes détenues par le Hamas et des civils détenus sans inculpation par Israël. L'Alliance de la fonction publique du Canada demande un cessez-le-feu immédiat et s'oppose à la restriction illégale par Israël de l'accès à l'eau, à l'électricité, à la nourriture et aux médicaments pour les plus de deux millions d'habitants de Gaza, et exige l'établissement immédiat d'un corridor humanitaire. Le Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public a également lancé un appel au cessez-le-feu et à l'application du droit international. D'autres syndicats se sont joints à des actions et à des appels conjoints avec des demandes similaires.

Lors du congrès national 2023 du Syndicat canadien de la fonction publique, le 24 octobre, les délégués ont débattu et adopté une résolution selon laquelle le SCFP « exigera que le gouvernement canadien demande un cessez-le-feu immédiat en Israël-Palestine, qu'il cesse de vendre des armes à Israël, qu'il mette fin à l'immunité diplomatique de l'État d'Israël, et pour la fin du blocus israélien de Gaza et le rétablissement de l'aide et des nécessités de base de la vie ». La résolution dit également que « le SCFP mènera une campagne d'éducation des membres sur l'histoire de

l'occupation et de la colonisation de la Palestine par Israël, la complicité du Canada et ce que les syndicats peuvent faire pour soutenir une paix juste ».

Groupes antiguerre, pour la justice sociale et religieux

Le 13 octobre, KAIROS Canada et ses églises et agences membres – dont l'Église anglicane du Canada, l'Église évangélique luthérienne du Canada, le Comité central mennonite du Canada, l'Église presbytérienne du Canada et l'Église unie du Canada – ont publié une « Déclaration oecuménique sur la violence entre le Hamas et Israël ». Dans cette lettre, ils appellent « nos membres et toutes les personnes de bonne volonté » à prier et à travailler pour une paix juste et durable pour les Palestiniens et les Israéliens, à écrire à leur député pour exhorter le premier ministre Justin Trudeau et la ministre Mélanie Joly à demander un cessez-le-feu immédiat, un couloir sécuritaire pour l'aide humanitaire à Gaza, la fin du blocus actuel, la libération immédiate et en toute sécurité de toutes les personnes détenues. Ils terminent en écrivant : « En plus de condamner la spirale de la violence et de faire tout ce qui est en son pouvoir pour un cessez-le-feu immédiat, le Canada doit travailler avec un effort renouvelé vers une paix avec justice qui soutient les droits des Palestiniens et des Israéliens à la vie et à la liberté contre la violence et la discrimination, et à la fin de l'occupation. »

Le 15 octobre, des membres de la communauté juive de Toronto ont tenu une des nombreuses actions appelant à un cessez-le-feu à Gaza et à la fin de l'occupation israélienne des territoires palestiniens. Une shiva et une vigile ont été organisées au parc Matt-Cohen pour pleurer la mort d'Israéliens et de Palestiniens et appeler au retour en toute sécurité des personnes détenues par le Hamas à Gaza. Les organisateurs ont entraîné plus d'une centaine de personnes dans des chants et des discussions, ainsi que dans la récitation du Kaddish, une prière de deuil juive, après quoi ils ont traversé la rue pour se rendre au bureau de la vice-première ministre Chrystia Freeland en portant une banderole appelant à un cessez-le-feu. Plusieurs organisations juives ont organisé une action le matin du 23 octobre, au cours de laquelle plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées devant le consulat d'Israël à Toronto pour exiger un cessez-le-feu, que le Canada cesse de financer l'armée israélienne et que fin soit mise à l'occupation de la Palestine.



Toronto, 23 octobre 2023

Des groupes comme Voix juives indépendantes, Jewish Voice for Peace et B'Tselem font campagne pour mettre fin à ce qu'ils appellent à juste titre un régime d'apartheid en Israël. Ils sont actifs

depuis des années et leur nombre ne cesse de croître dans le monde entier. (À Washington, le 18 octobre, quelque 10 000 juifs ont manifesté pacifiquement pour demander un cessez-le-feu à Gaza. Selon certaines informations, des centaines d'entre eux ont été arrêtés.)

Le Conseil national des musulmans canadiens a dénoncé les crimes de guerre commis contre la population de Gaza, le refus du gouvernement canadien de prendre position pour défendre les droits des Palestiniens et l'augmentation de plus de 1 000 % des « incidents haineux » qui lui ont été signalés en l'espace d'une semaine. Sur son site web, l'organisation propose une lettre que les lecteurs peuvent envoyer à Justin Trudeau pour demander que le Canada fasse sa part pour un cessez-le-feu urgent et immédiat, dénonce la réaction islamophobe et raciste contre les communautés palestiniennes et musulmanes au Canada et défende le droit des Canadiens d'exprimer leur solidarité avec le peuple de Palestine.

Le 14 octobre, Amnistie internationale Canada a adressé une lettre ouverte au premier ministre Trudeau pour lui demander d'insister sur la levée immédiate du blocus illégal et inhumain de la bande de Gaza par Israël, sur le respect du droit international humanitaire et sur la protection des civils par toutes les parties, en soulignant que « nous sommes alarmés par l'ampleur sans précédent des violations du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains commis par les deux parties au conflit ». Amnistie internationale Canada condamne en particulier l'ordre donné par les forces de défense israéliennes d'évacuer le nord de Gaza et la ville de Gaza, ce qui est interdit par le droit international, et rappelle que « le droit international humanitaire impose une interdiction absolue d'attaquer les civils ». Il condamne les actions du Hamas du 7 octobre comme « des violations flagrantes du droit international qui s'apparentent à des crimes de guerre » et affirme que « ces crimes de guerre ne peuvent en aucun cas justifier une punition collective ». Ils demandent au gouvernement canadien d'« exhorter publiquement et sans équivoque les autorités israéliennes à annuler immédiatement l'ordre d'évacuation », « exhorter les deux parties au conflit à respecter le droit international humanitaire et donner la priorité à la protection des vies civiles, et à mettre fin aux attaques aveugles contre les infrastructures civiles et aux meurtres de civils » et « utiliser tous les efforts diplomatiques à sa disposition pour s'attaquer aux causes profondes des cycles répétés de violence et mettre fin au blocus illégal d'Israël sur Gaza, qui dure depuis 16 ans, et au système d'apartheid imposé par Israël à tous les Palestiniennes et Palestiniens ». La lettre se termine par : « Monsieur le premier ministre, vous avez le devoir, au nom de tous les Canadiens et Canadiennes, de respecter les engagements internationaux du Canada en matière de droits humains et d'exiger d'Israël qu'il respecte ses mêmes obligations. En cette heure critique, nous vous demandons instamment de vous placer du bon côté de l'histoire et d'utiliser sans équivoque la voix et l'influence du Canada pour protéger les plus vulnérables. »

Le 21 octobre, plus de 50 organisations ont lancé un appel intitulé « Pour un cessez-le-feu maintenant, mettez fin au siège, pour une paix juste et durable ». L'appel souligne que « nous soutenons l'appel du gouvernement canadien en faveur d'une aide humanitaire à Gaza et du retour des personnes détenues en toute sécurité. Ces demandes ne peuvent être satisfaites de manière significative sans un cessez-le-feu immédiat et tant que le blocus israélien de Gaza se poursuit. » Appelant à des mesures immédiates pour mettre fin au blocus, fournir une aide humanitaire et empêcher l'escalade de la guerre contre Gaza, la déclaration précise : « Au-delà de ces mesures immédiates, le monde doit soutenir les efforts en faveur d'une paix juste et durable en Israël-Palestine et s'attaquer aux causes profondes de la violence : l'occupation israélienne du territoire palestinien qui dure depuis des décennies. » Parmi les signataires figurent des syndicats, des groupes religieux, des universitaires et des organisations de défense des droits humains et de la justice sociale.

Artistes, universitaires et travailleurs culturels

Des artistes, des universitaires et des travailleurs culturels canadiens expriment leur soutien à la Palestine dans une lettre ouverte qui a recueilli des milliers de signatures, notamment de membres de près de 200 organisations et groupes.

« Nous, les artistes, les universitaires, les intervenants culturels soussignés montrons notre soutien pour les Palestiniennes et Palestiniens qui font face à plus de 75 ans d'apartheid israélien, de colonisation, d'occupation militaire et de purification ethnique », peut-on lire dans cette lettre.

La lettre souligne que « les personnes en solidarité avec la Palestine et les Palestiniennes et Palestiniens dans le monde, particulièrement aux États-Unis, au Canada et dans l'Union Européenne, sont aussi criminalisés, emprisonnés et vivent de l'intimidation, du racisme, et de l'incitation à la violence sans précédent » et, face aux bombardements israéliens illégaux, ils appellent « toutes les personnes de conscience à montrer leur solidarité avec les Palestiniennes et Palestiniens ».

La déclaration exprime la déception et la honte face à la réponse du gouvernement canadien, des représentants élus et des institutions, « qui ont encore exprimé leur soutien pour le régime d'apartheid d'Israël et pour légitimer leur bombardement actuel de Gaza et l'escalade de violence militaire en Cisjordanie ». Ils déplorent que cela ait créé une « une atmosphère où nous voyons une augmentation du racisme, de la surveillance et de l'intimidation afin de faire peur aux Palestiniennes et Palestiniens et leurs alliés ».

La lettre se lit comme suit : « Comment doivent se sentir les Palestiniennes et Palestiniens à Ottawa de voir le drapeau israélien projeté sur le Parlement en même temps qu'Israël lance des bombes au phosphore blanc dans les quartiers de Gaza, une arme chimique qui est bannie à l'international, en promettant qu'ils vont 'ouvrir les portes de l'enfer' ? Quel message cela envoie-t-il aux Palestiniennes et Palestiniens ? Les voix de conscience sont publiquement condamnées et diffamées, ce qui laisse entendre aux Palestiniennes et Palestiniens parmi nous qu'ils ne peuvent pas exprimer leur deuil publiquement. En attaquant les leaders politiques et syndicaux qui ont exprimé leur solidarité avec les Palestiniennes et Palestiniens, le gouvernement canadien a établi un environnement de peur et a attisé les actions discriminatoires contre les Palestiniennes et Palestiniens et leurs alliés.

« À défaut de documenter les crimes de guerres par le régime israélien ou la souffrance des Palestiniennes et Palestiniens, et en propageant les prétentions racistes provenant d'Israël sans justification, les médias canadiens contribuent à la déshumanisation des Palestiniennes et des Palestiniens de la bande de Gaza et d'au-delà, et fabriquent une fausse légitimation aux massacres continus. »

Les artistes, travailleurs culturels et universitaires répondent à l'appel des artistes et travailleurs culturels palestiniens en faveur d'un boycott culturel d'Israël en déclarant : « Nous nous engageons à n'accepter aucune invitation professionnelle d'Israël ni financement provenant d'institutions liées à son gouvernement, jusqu'à ce que celui-ci se conforme aux lois internationales et aux principes universels des droits humains. Sans la pression internationale par le mouvement palestinien de boycott, de désinvestissement et de sanctions, le régime israélien va continuer à exercer un apartheid et commettre des crimes de guerre contre le peuple palestinien, sans entrave. »

La déclaration se termine :

« Il est facile de regarder l'histoire et de distinguer le bien du mal, mais cela prend du courage de s'exprimer pour la justice dans le moment présent. Joignez-vous en prenant une position de

principe. L'apartheid est une menace pour la sécurité de tous et nul ne sera libre jusqu'à ce que nous le soyons tous. »

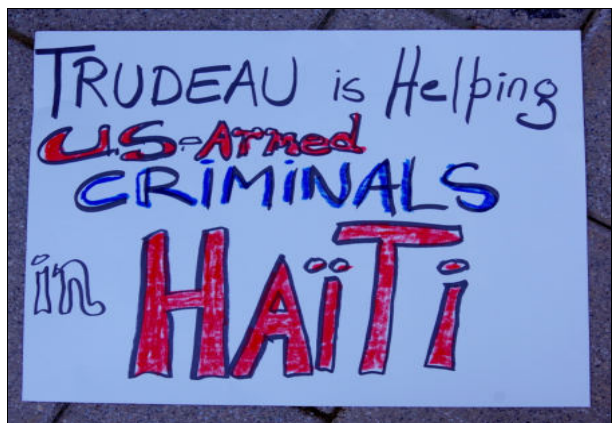


Vigoureuse action à Ottawa pour s'opposer à l'ingérence du Canada et du CARICOM en Haïti !



Le mardi 17 octobre s'est tenu un vigoureux piquetage dès 16 h devant le bureau du premier ministre Justin Trudeau au coin de Wellington et Elgin à Ottawa. L'action a été organisée pour dénoncer la tenue du Sommet Canada-CARICOM le même jour et s'opposer à toute ingérence du Canada dans les Caraïbes. Les marcheurs ont scandé : « Solidarité avec le peuple haïtien ! Non l'ingérence du Canada dans les Caraïbes ! Non au soutien du Canada-CARICOM à l'ingérence étrangère ! Solidarité populaire : oui ! Ingérence : non ! »

Tour à tour, dans un feu roulant, des activistes ont pris la parole pour dénoncer cette situation. Entre autres, Jennie-Laure Sully de Solidarité Québec-Haïti a dit que l'ingérence du Canada en Haïti vise à protéger les intérêts de l'oligarchie canadienne et ceux de leur complice qui est l'oligarchie haïtienne. « On nous fait croire que la coopération canadienne est une forme de solidarité. Mais c'est une coopération qui masque l'ingérence. » Elle a ajouté : « Un des plans de l'oligarchie canadienne et étasunienne est de s'assurer d'avoir une nation haïtienne qui serve de main-d'oeuvre bon marché. Ils veulent les garder en semi-esclavage pour avoir une spoliation de ce peuple. Nous disons : non à l'ingérence du Canada en Haïti ! ».



Jean Saint-Vil, un militant de l'Outaouais, a poursuivi en déclarant avec ironie que les impérialistes sont à court d'idée. « Ils veulent se dissocier des criminels qu'ils ont installés en Haïti il y a de cela 20 ans – depuis l'initiative d'Ottawa sur Haïti qui a eu lieu au lac Meech – et qui a créé le chaos

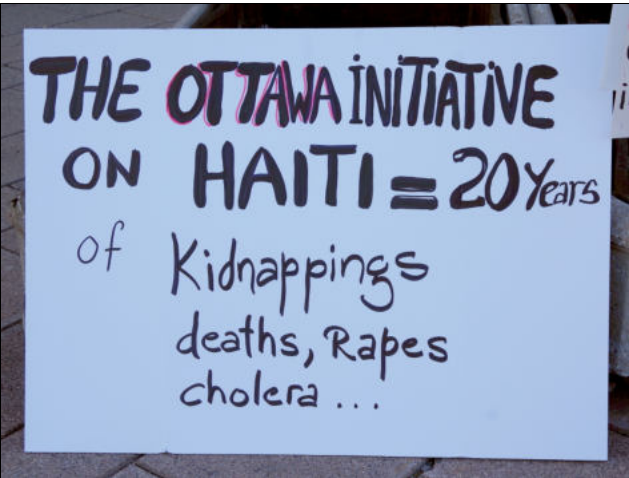
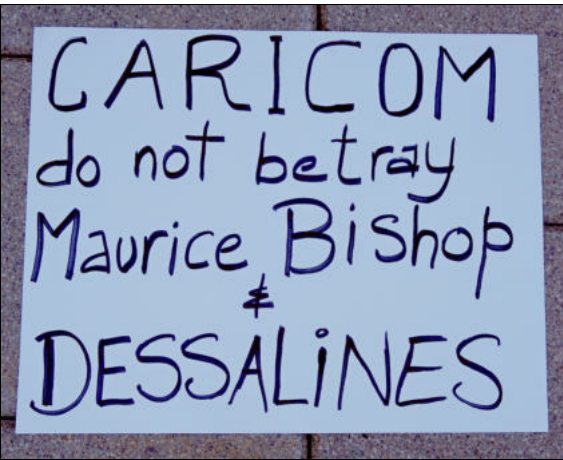
actuel. Pour se dissocier du chaos, ils annoncent que le Canada va donner des instructions aux soldats et aux policiers du Kenya qui vont aller en Haïti afin qu'ils ne commettent pas de viol. Ils nous prennent pour des imbéciles », a-t-il dit. Il a dénoncé la supercherie de la résolution adoptée au Conseil de sécurité pour l'envoi des troupes du Kenya. « La MINUSTAH, la mission des Nations unies, a violé femmes et jeunes hommes haïtiens. Avec cette résolution, comme ce n'est pas une mission officielle des Nations unies, s'il y a des exactions commises en Haïti, on ne pourra pas dire que c'est la responsabilité des Nations unies. La mission des Nations unies qui a commis des crimes horribles en Haïti est protégée par les États-Unis alors que des millions de victimes haïtiennes ne peuvent obtenir réparation pour les meurtres, les tueries et le choléra. »

D'autres activistes sont intervenus dans le même sens sous les applaudissements des manifestants et les klaxons des automobilistes.

Le rassemblement a été rejoint vers 17 h 30 par un fort contingent de la communauté palestinienne venue pleurer leur peuple suite au bombardement d'un hôpital à Gaza le jour même et dénoncer le gouvernement canadien pour son appui honteux au gouvernement d'Israël. Honte au gouvernement canadien !







Élection du nouveau président de la Chambre des communes
Les luttes de factions au sein du Parlement
soulignent le besoin d'un renouvellement
démocratique du processus politique

– Anna Di Carlo –

Le 3 octobre, le député libéral de Hull-Aylmer Greg Fergus a été élu président de la Chambre des communes. Il fallait élire un nouveau président après la démission d'Anthony Rota, sacrifié comme seul responsable des deux ovations que l'ensemble de la Chambre des communes a accordées le 22 septembre à un ancien membre de la SS Galicie, une division nazie de l'Armée ukrainienne durant la Deuxième Guerre mondiale. On a beaucoup parlé du fait que Greg Fergus est le premier Noir à occuper le poste de président de la Chambre, et le Parti marxiste-léniniste du Canada est tout à fait d'accord : c'est un fait significatif[1]. Mais ce qui a moins retenu l'attention est ce qu'il a dit lorsqu'il a été élu, bien que tous les candidats au poste de président tiennent essentiellement le même discours[2].

Comme de nombreux présidents avant lui, Greg Fergus a promis de mettre fin à la rancœur entre les députés et aux dysfonctionnements de la Chambre. « En tant que président, je vais agir rapidement pour restaurer l'honneur de la Chambre », a-t-il dit en s'adressant aux députés. « Il y a le respect dans la manière dont nous nous traitons les uns les autres et dont nous parlons aux

Canadiens. En d'autres termes, c'est une question de décorum. » Dans son discours d'acceptation, il a réitéré son souhait de décorum : « Je vais vraiment mettre l'accent sur ce point et j'aurai besoin de votre aide à tous pour que cela se concrétise, car des débats difficiles auront lieu ici. »

Mais il ne s'agit pas de décorum. Il s'agit de l'incapacité du Parlement d'aujourd'hui de rétablir l'équilibre nécessaire pour dire que les décisions prises par le gouvernement représentent « la volonté nationale » et sont bonnes pour « le pays ». Il s'agit de la nécessité urgente de renouveler le processus politique afin d'éliminer les positions de pouvoir et les privilèges et d'investir les Canadiens du pouvoir de décider de leurs affaires. Il s'agit de changer l'orientation de l'économie pour que ce ne soient pas les profits des intérêts privés étroits et des oligopoles qui soient placés au centre des préoccupations du gouvernement, mais le bien-être de la population. Une fois que le peuple est oublié, bafoué et réduit au silence, l'illusion que les membres du Parlement représentent leurs « électeurs » ou que les institutions du Canada sont « démocratiques » sans que l'on puisse discuter de ce que cela signifie, constituent un autre obstacle à la résolution des problèmes et à la recherche d'une voie qui favorise les intérêts du peuple.

Aujourd'hui, les luttes de factions intenses entre des intérêts privés étroits qui se font appeler partis politiques sont menées par des sociétés de marketing engagées par ces partis cartellisés pour diffamer, discréditer, attaquer, déformer, désinformer et faire tout ce qu'il faut – mentir, tricher – pour se frayer un chemin vers des positions de pouvoir et de privilège. Dire que le problème est le décorum à la Chambre des communes fait partie du bavardage quotidien qui a pour fonction de faire en sorte qu'il n'y ait pas de discussion de fond sur tous les sujets qui préoccupent profondément les Canadiennes et les Canadiens, non seulement concernant les affaires intérieures mais aussi le rôle du Canada dans le monde.

À la question posée par CBC News à savoir si Greg Fergus pouvait atteindre son objectif de rétablir le décorum à la Chambre des communes, un expert a répondu par un simple « non ». « Le Parlement a toujours été controversé, il a toujours été chahuté. Il n'y a jamais eu de moment de calme », a-t-il dit. Tari Ajadi, professeur adjoint de sciences politiques à McGill, a abondé dans le même sens, en notant que le Parlement connaît depuis longtemps un déclin constant. « Pour ce qui est de l'impact réel et significatif sur le corps politique, a-t-il dit à CBC News, je pense qu'il est nul. Pour ce qui est de l'impact réel et significatif sur le décorum à la Chambre des communes, je pense qu'il sera également nul. Je ne pense pas que cette nomination va changer les choses de manière significative. »

Enfin, lorsqu'on lui a posé la question, Greg Fergus a lui-même répondu qu'il ne pensait pas qu'il aurait un quelconque impact.

S'il est clair que la volonté du président de rétablir le décorum restera lettre morte, ces questions et réponses révèlent typiquement un refus d'aller au cœur du problème, à savoir qu'aujourd'hui les partis politiques n'ont plus aucun statut au Parlement et ne sont plus les organisations premières qui relient les citoyens du pays aux affaires politiques et aux prises de décisions des gouvernements. S'ils ont des membres, ceux-ci ne jouent aucun rôle dans l'élaboration des politiques ou dans la définition de l'orientation du pays. Les députés ne sont que les instruments de ce qu'on leur demande de faire et de dire, et même les ministres, à commencer par le premier ministre, ne sont que les instruments de ce que décident les intérêts privés étroits qui se sont emparés des fonctions publiques. Aujourd'hui, ce sont les agences de renseignement qui définissent la politique en se déclarant juges et décideurs de ce qui relève de la sécurité nationale, de la sécurité de l'économie et de tout ce qui détermine les questions relatives à la criminalité et à la punition, à la guerre et à la paix.

Depuis les élections fédérales de 1993, qui ont porté le Parti libéral au pouvoir, la Chambre des

communes a perdu son équilibre et un système cartellisé de gouvernement de parti s'est installé. La recherche désespérée d'argent par les libéraux pour financer les élections a débouché sur le scandale des commandites, qui a montré que la corruption était devenue une caractéristique essentielle du gouvernement du parti. Loin de l'éliminer en renouvelant le processus politique, comme le demandaient les Canadiens, un gouvernement après l'autre, avec la pleine coopération de tous les partis cartellisés ayant des sièges à la Chambre des communes, a entrepris de modifier les lois électorales dans le sens de renforcer leurs positions de privilège et de pouvoir et d'empêcher les Canadiens d'avoir leur mot à dire sur les décisions qui les affectent, eux et la société. Sont également exclus les partis politiques qui ne siègent pas à la Chambre des communes et les organisations de travailleurs, de femmes, de jeunes et d'intérêts particuliers. En outre, depuis les attentats du 11 septembre 2001, outre les intérêts privés étroits regroupés en oligopoles qui fonctionnent en cartels et en coalitions, les agences de renseignement canadiennes et étrangères ont ouvertement accaparé le pouvoir et disent au gouvernement quelles politiques il doit dicter lorsqu'il s'agit de questions fondamentales relatives à la définition du crime et de la punition et aux problèmes de guerre et de paix.

La violation de la conscience des citoyens et la privation de leur droit à la liberté d'expression et d'organisation au nom de la sécurité nationale et de lois de lutte à la haine et de lutte aux terroristes sont devenues monnaie courante. Le seul « droit » des Canadiens est de se soumettre aux opinions, aux politiques et aux valeurs défendues par l'État au risque de perdre leur emploi, leur carrière et leur réputation par des campagnes de salissage et de diffamation. À l'origine, l'idée d'inscrire le droit de parole, le droit d'organisation et le droit de conscience dans les constitutions était de protéger ceux qui ne pensaient pas comme l'État, qui ne croyaient pas aux mêmes causes ou ne partageaient pas les mêmes aspirations. Aujourd'hui, parce que les vues de l'État sont tellement intéressées et inadmissibles, son seul recours est de criminaliser les citoyens, de les emprisonner, de leur infliger des amendes et de les priver des droits que toute personne humaine est censée avoir.



Le manque d'équilibre au Parlement est un grave problème pour les Canadiens, car les gouvernements des pouvoirs de police défendent des positions extrémistes au nom de la défense de la démocratie contre l'autoritarisme. Ce n'est qu'en s'engageant dans le renouvellement du processus démocratique qu'ils pourront établir une forme de gouvernement qui respecte les droits qui appartiennent à chacun du fait qu'il est humain. Il n'y aura pas de problème de décorum.

Notes

1. Dans le cadre de sa série intitulée *Being Black in Canada*, CBC News a interviewé des Canadiens noirs de premier plan sur la signification de l'élection de Greg Fergus au poste de président de la Chambre des communes.

George Elliot Clarke, professeur d'anglais à l'Université de Toronto et ancien poète officiel du Parlement, a dit que l'élection d'un président noir était historique. « Il s'agit bien sûr d'un événement majeur pour l'histoire des Noirs canadiens, l'histoire des Afro-Canadiens et l'histoire de ce pays. » CBC News a résumé son point de vue en disant qu'« il pense que cela remet en question la hiérarchie raciale occidentale qui place les Blancs au sommet ».

Debra Thompson, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'inégalité raciale dans les sociétés démocratiques à McGill, a dit que l'élection de Greg Fergus est « très significative ». « Il n'est pas fréquent de voir des Noirs aux échelons supérieurs du pouvoir dans ce pays. La représentation n'est certainement pas tout, mais c'est quelque chose, a-t-elle dit. Lorsque vous grandissez en tant que Noir dans ce pays [...] et que vous vous promenez dans le monde et que personne en position d'autorité ne vous ressemble, cela limite la façon dont vous imaginez votre vie progresser et ce que vous pensez pouvoir accomplir en tant que personne. »

Velma Morgan, d'Operation Black Vote Canada, s'est fait l'écho à ce sentiment : « Pour notre communauté, nous sommes en mesure de voir quelqu'un qui nous ressemble. Et pour tous les autres, cela signifie que nous comptons, que nous avons contribué à notre société et que nous continuons de le faire. »

2. Un extrait d'un article publié le 2 octobre par Alex Ballingall, journaliste basé à Ottawa et couvrant la politique fédérale pour le *Toronto Star*, décrit bien ce que les députés ont à dire sur le niveau du discours à la Chambre des communes.

« [...] Non seulement la personne qu'ils choisiront devra éloigner l'institution de l'ignominie de la controverse nazie, mais certains de ceux qui sont en lice pour le poste disent qu'il y a un besoin profond et urgent de réparer le discours politique à la Chambre, qui était inacceptable même avant que les parlementaires n'applaudissent quelqu'un qui a combattu pour le Troisième Reich d'Hitler.

« 'Affreux' – c'est le mot que Sean Casey, député libéral de longue date et candidat au poste de président de la Chambre des communes, a utilisé pour résumer l'état du décorum dans l'actuelle Chambre des communes.

« 'Il n'est pas acceptable de se trouver dans un environnement où les gens sont intimidés et malmenés régulièrement pendant la période des questions. Il n'est pas acceptable que des gens crient après le président de la Chambre. Voilà où nous en sommes', a-t-il ajouté.

« Pour la députée néo-démocrate Carol Hughes, l'une des deux vice-présidents adjoints qui briguent désormais le poste le plus élevé, le ton des débats est devenu 'inacceptable' et doit changer. Sa collègue adjointe, la députée libérale Alexandra Mendès, estime que les discussions à la Chambre sont devenues 'incontrôlables'.

« 'Si nous voulons continuer à intéresser les Canadiens à ce qui se passe à la Chambre des communes, nous devons leur montrer que nos débats et nos échanges se font dans le respect et la maturité, et que nous ne nous lançons pas des insultes les uns aux autres', a-t-elle ajouté.

« Le député conservateur Chris d'Entremont est l'actuel vice-président de la Chambre des communes et brigue également le poste vacant de Rota. Il a attribué une grande partie du ton 'plus vif' du Parlement aux perturbations causées par la pandémie de COVID-19, qui a forcé les députés à participer aux débats de façon virtuelle pendant de longues périodes.

« 'Les députés n'ont pas eu l'occasion de se connaître, si bien qu'il n'y a pas d'amitiés qui se créent ici et qu'on ne comprend pas la position des autres députés', a-t-il déclaré au *Star*.

« Pourtant, quelle que soit leur origine, les candidats à la présidence semblent s'accorder sur le fait que quelque chose doit changer dans la manière dont les débats sont arbitrés à la Chambre des communes.

« Selon Mme Mendès, il suffit d'appliquer plus rigoureusement les règles qui existent déjà pour faire respecter le décorum. Par exemple, elle dit que la Chambre est devenue trop indulgente en autorisant les députés à signaler l'absence d'une personne à la Chambre – ce qui est explicitement interdit mais se produit fréquemment sans conséquence.

« Hughes et Casey ont également insisté sur le fait que le prochain président doit être plus strict, notant que certains députés sont devenus trop à l'aise pour contester les décisions sur la façon de gérer les débats et sur les types de déclarations acceptables.

« 'Nous avons aujourd'hui à la Chambre des députés expérimentés qui défient ouvertement la présidence et qui se

font taper sur les doigts à plusieurs reprises', a déclaré M. Casey, appelant le prochain président à faire preuve de plus de 'fermeté'. 'Les règles de base doivent être établies dès le départ et respectées.'

« Elizabeth May, leader parlementaire du Parti et députée de la Colombie-Britannique, a dit qu'elle se lançait dans la course à la présidence, mais qu'elle ne faisait pas activement campagne. Pour elle, la nécessité de faire respecter les règles existe depuis de nombreuses années, y compris une convention qui interdisait aux députés de lire des discours écrits et qui a été largement abandonnée.

« 'Les débats que nous avons au Parlement sont essentiellement un exercice de mauvais théâtre d'école secondaire, a dit Mme May. Ce n'est pas édifiant.'

« Mme May a également déploré qu'au cours des dernières décennies, les présidents successifs ont accepté d'utiliser les listes fournies par les whips de chaque parti pour décider à qui donner la parole pendant les débats de la période des questions. Pour elle, cela signifie que les députés sont plus enclins à plaire à leurs chefs partisans qu'à respecter les règles de conduite du président de la Chambre des communes.

« 'Plus des agents de coulisses des partis ont à voir avec ce qui se passe sur le plancher du Parlement, plus il y a perte d'un discours respectueux', croit-elle.

« Pour orienter le débat à la Chambre des communes, M. Rota interrompait souvent les échanges pour demander aux députés d'arrêter de crier les uns sur les autres. Plus rarement, il nommait publiquement un député qui se comportait mal ou modifiait l'ordre dans lequel les députés étaient appelés à poser des questions. Il était rare qu'il aille plus loin et ces mesures n'étaient peut-être pas très efficaces.

« L'année dernière, par exemple, Anthony Rota a expulsé la députée conservatrice Raquel Dancho de la Chambre après qu'elle eut refusé de s'excuser d'avoir accusé un député libéral de mentir lors d'un débat sur le contrôle des armes à feu. Dans les jours qui ont suivi, Mme Dancho a affirmé qu'elle avait été punie pour avoir 'dit la vérité', tandis que les conservateurs ont cité l'incident dans une campagne de collecte de nouveaux dons auprès de leurs partisans.

« De telles situations laissent croire que le prochain président devra s'abstenir d'éjecter les députés, et plutôt refuser de leur donner la parole pendant les débats s'ils utilisent un langage ou se comportent d'une manière jugée 'antiparlementaire', de dire M. Casey.

« Pour M. d'Entremont, il est parfois préférable de trouver un terrain d'entente, en particulier lorsque les députés des deux côtés de la Chambre sont engagés dans un débat houleux. Un tel exemple s'est produit après l'incident nazi, lorsque la députée conservatrice Melissa Lantsman a qualifié la leader parlementaire libérale Karina Gould de 'honte'. Les libéraux ayant demandé à Mme Lantsman de s'excuser pour avoir utilisé un langage non parlementaire, et M. d'Entremont ayant supervisé le débat après la démission d'Anthony Rota, il a pris une journée pour réfléchir à ce qui s'était passé. Le lendemain, il a jugé que les propos de M. Lantsman n'étaient pas 'antiparlementaires', même s'ils ne respectaient pas 'la civilité et le respect essentiels' que les parlementaires doivent se témoigner les uns aux autres. Il a décidé de ne prendre aucune mesure à la suite de cet incident, si ce n'est d'encourager les députés à utiliser un langage plus convivial.

« Cette décision a suscité les critiques du député libéral Chris Bittle, qui a déclaré qu'elle montrait que M. d'Entremont ne devrait pas être le prochain président du Parlement. Mais M. d'Entremont a répondu qu'il pensait avoir trouvé le bon équilibre, d'autant plus que 'l'on en disait plus' pendant le débat, de part et d'autre.

« 'Dans de nombreuses situations comme celle-ci, lorsque tout le monde est contrarié, vous êtes probablement au bon endroit', a-t-il dit.

Selon lui, le prochain président devra être plus strict, c'est-à-dire qu'il devra être plus prompt à apaiser les tensions lorsque les esprits s'échauffent à la Chambre.

« 'Quel que soit le prochain président, il devra faire preuve de plus de discernement et de rapidité dans ses décisions, et ne pas laisser les choses aller un peu trop loin', a-t-il soutenu.

« Outre les responsabilités qui lui incombent, le président de la Chambre bénéficie d'une augmentation de salaire de 92 800 dollars, qui vient s'ajouter au salaire annuel de base de 194 600 dollars versé à tous les députés. Il reçoit également les clés d'une résidence officielle appelée 'La Ferme', un domaine du XIXe siècle situé dans les collines de la Gatineau, que le premier ministre William Lyon Mackenzie King a légué au gouvernement fédéral lorsqu'il y est décédé en 1950.

« Les avantages mis à part, ce rôle est essentiel à la démocratie canadienne, et il est désormais assorti de la responsabilité supplémentaire d'aider la Chambre à se remettre de la bétise qu'a été la reconnaissance d'un homme qui a combattu avec une unité nazie pendant la Deuxième Guerre mondiale, selon Mme May.

« J'apprécie Anthony (Rota) en tant que personne, mais je pourrais le tuer parce que c'était tellement inutile. C'était mortifiant. Vous vous sentez physiquement mal à cause de ce qui s'est passé, dit-elle. Et c'est certainement horrible, rien que les conséquences et la façon dont, bien sûr, tout le monde va jouer à des jeux partisans avec cela.

« 'Le prochain président de la Chambre des représentants aura tout un défi à relever.' »

(Toronto Star, 2 octobre 2023. Traduction : LML)



Les vieux arrangements ne peuvent pas rétablir l'équilibre dans le système de gouvernement de parti

Cette année est le 30e anniversaire de l'élection fédérale du 25 octobre 1993, qui a profondément changé la politique canadienne. Le Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) a conclu de son analyse de la situation que l'élection a créé un déséquilibre, lequel doit être résolu en faveur du peuple. Pour la première fois dans l'histoire du Canada, le parti au pouvoir n'est plus remplacé par le parti de l'opposition. Dans toute l'histoire du Canada, le gouvernement fédéral a toujours été formé ou bien par le Parti libéral, ou bien par le Parti conservateur, l'autre formant toujours l'opposition officielle. Avec leur défaite retentissante à l'élection de 1993 (ils n'ont obtenu que deux sièges à la Chambre), les conservateurs ont perdu leur statut de parti à la Chambre des communes. Le Bloc Québécois, qui n'est pas un parti pancanadien, est devenu l'opposition nationale officielle, avec le Parti réformiste qui, lui, ne présente aucun candidat au Québec. Ce déséquilibre a été un autre jalon dans la métamorphose du pouvoir qui a commencé avec le référendum de 1992, lorsque l'électorat canadien a infligé une défaite cuisante à tous les partis de l'establishment en votant « non » à l'accord de Charlottetown.

Dans une conférence de presse le lendemain de l'élection, le dirigeant du PCC(M-L), Hardial Bains, a souligné que toutes les forces politiques seraient désormais très actives à tenter de rétablir l'équilibre parlementaire en leur faveur. Cela signifie que les Canadiennes et les Canadiens doivent devenir très actifs à continuer leur engagement dans la politique générale, à discuter des problèmes concrets auxquels ils sont confrontés au fur et à mesure qu'ils se présentent. L'engagement des Canadiennes et des Canadiens à s'investir du pouvoir de décider de leurs affaires doit être porté dans le cadre de l'établissement d'un nouvel équilibre qui sera en faveur du peuple. Si le peuple ne s'impose pas comme un facteur dans l'équation, les forces de l'establishment rétabliront des arrangements qui favorisent le statu quo de leur domination et de leur réaction : elles vont continuer d'éroder les réalisations du peuple des décennies précédentes et accroître les dangers auxquels lui et la société sont confrontés, au niveau national comme au niveau international. « Un parti qui n'est pas capable d'ouvrir de nouvelles voies dans son pays ne peut pas en ouvrir sur le plan international non plus », a dit le dirigeant du PCC(M-L).

Le quotidien *Présent et Avenir* a fait le compte rendu suivant de la conférence de presse du 26 octobre 1993 :

« Hardial Bains a également souligné que pour rétablir l'équilibre en leur faveur, les forces de l'establishment deviendront de plus en plus démagogiques, car la base objective de la 'société juste' dont elles parlent n'existe plus. Cette 'société juste' a été créée dans les années 1960, lorsque l'expansion des capitaux américains au Canada a été utilisée pour construire des écoles, des hôpitaux et des infrastructures de toutes sortes. Elle est entrée en crise avec l'avènement de la récession dans les années 1970, avec l'introduction du contrôle des salaires et les compressions dans différents domaines. Ces forces n'ont plus le même intérêt à faire la promotion de la cause de l'égalité politique entre tous les citoyens et résidents, car cela signifie remettre en cause leur mainmise sur le pouvoir politique qu'elles veulent préserver.

« Discutant de la nécessité d'une définition moderne de la citoyenneté, M. Bains a abordé l'impact négatif de diverses forces qui font la promotion de la marginalisation de toutes les sections de la société. La pratique de l'accommodement des élites, qui fait partie du processus politique canadien, dit-il, 'est la politique stratégique de ceux qui veulent maintenir le statu quo'. 'L'accommodement des élites n'est pas en faveur des personnes ghettoïsées. [...] Il faut comprendre que ce n'est pas fait pour aider ces différentes sections de la population. L'accommodement des élites est l'une des armes les plus efficaces de la bourgeoisie pour éloigner les couches moyennes de la classe ouvrière. C'est une arme qui est dirigée contre ces gens qui sont souvent démocrates, éclairés à bien des égards, et qui voudraient voir la situation changer. Car une fois qu'ils sont victimes des accommodements de l'élite, ils perdent leur rôle positif.'

« La situation actuelle comporte une complexité, a souligné Hardial Bains. Les forces de l'establishment ne peuvent pas continuer comme avant, étant donné le déséquilibre qui a été créé, et elles ne peuvent pas non plus surmonter leur crise de crédibilité sur la base de la démagogie et de la création d'illusions qu'elles seront obligées de pratiquer, afin de maintenir les apparences. Cela signifie que les Canadiens doivent s'activer pour apporter eux-mêmes des solutions aux problèmes auxquels ils sont confrontés.

« M. Bains a également souligné que la classe ouvrière n'a joué aucun rôle dans cette élection, tandis que les couches moyennes ont succombé aux tactiques de peur des forces de l'establishment, qui ont dit que l'existence du Canada est menacée par la droite et par les forces favorisant la séparation. Il est reconnu que cela a créé les conditions d'une victoire des libéraux à l'élection, a-t-il dit. Par exemple, le Congrès du travail du Canada 'a joué son rôle habituel'. 'Il a présenté un scénario dans lequel les conservateurs sont l'ennemi principal. Il espérait que les travailleurs choisissent le NPD mais il a échoué.' En fin de compte, dit M. Bains, ces forces, y compris le Comité national d'action sur le statut de la femme et d'autres, ont favorisé l'élection d'un gouvernement libéral. Au Québec, fait-il remarquer, 'les syndicats ont tout misé sur le Bloc et, avec le temps, ils se rendront compte qu'ils ont aussi perdu avec le Bloc car, avec une majorité libérale aussi massive, le Bloc ne peut pas vraiment prétendre à une popularité incontestée, même au Québec.

« Quant à la participation du Parti marxiste-léniniste à l'élection, Hardial Bains a expliqué que le Parti 'a établi son programme et l'a défendu'. Son programme était d'écarter les partis de l'establishment pour les cinq prochaines années'. 'Ce qui s'est passé, c'est que l'équilibre de l'establishment a été ébranlé. La situation ne montre pas que l'establishment a gagné. Son équilibre a été complètement bouleversé [...] Cela veut également dire qu'un nouvel équilibre reste à établir.'

« Reste à savoir dans quelle mesure le Parti et la classe ouvrière seront capables de tirer parti de la situation. Il a appelé tous les membres du Parti à en discuter de manière approfondie afin de

pouvoir intervenir efficacement dans la situation. 'Dans cette situation de déséquilibre, a dit Hardial Bains, 'une fois de plus, c'est seulement la classe ouvrière qui peut proposer une alternative, et c'est le socialisme'. 'C'est ce que nous devons faire ressortir par notre travail. En d'autres termes, le débat et le travail pratique doivent commencer tout de suite. Le Parti ne peut en aucun cas se permettre d'être subjectif tout juste parce que le système électoral axé sur l'affrontement est entièrement contrôlé par l'establishment.'

« Ce que cela signifie, a conclu Hardial Bains, c'est que dans la période à venir la classe ouvrière doit se mobiliser pour défendre ses propres intérêts, et elle doit neutraliser les couches moyennes afin qu'elles cessent de soutenir l'establishment et adoptent plutôt des positions favorables à l'ensemble des Canadiens et favorables à la résolution réelle des problèmes de l'économie, de la démocratie et du fédéralisme. 'À cet égard, le Parti ne peut pas se contenter d'aller voir les gens et leur dire que le Parti libéral ne fera rien. Ce n'est pas la question, même s'il faut dire à tout le monde que le Parti libéral ne peut pas résoudre les problèmes de l'économie, du processus politique et de la constitution. Le Parti marxiste-léniniste et tous ceux qui sont politiques doivent faire des propositions pour changer la situation. La première proposition que nous avons soumise est que le problème de l'économie ne peut être résolu que si nous organisons un référendum contraignant sur la direction de l'économie. Les Canadiens ont le droit de décider de la direction de l'économie. Nous ne pouvons pas attendre de voir ce que le Parti libéral va faire.' Le chef du PCC(M-L) a souligné qu'il faut une discussion sur le renouvellement du processus politique et sur la rédaction d'une nouvelle constitution.

« 'Nous devons nous mettre en action sans tarder pour que les travailleurs deviennent un facteur dans l'équation et que l'équilibre s'établisse en leur faveur, et non en faveur de la réaction et du statu quo', a conclu Hardial Bains. »

(Présent et Avenir, 27 octobre 1993)



Un statut pour toutes et tous sans exception

Des milliers de Canadiens et de Québécois en action à la veille de la session parlementaire

– Diane Johnston –



Toronto

Le 17 septembre, le jour avant la session d'automne du parlement, des milliers de Canadiens, avec les travailleurs migrants sans statut, ont organisé des actions dans 17 villes partout au pays pour

exiger que le gouvernement Trudeau priorise la régularisation de près d'un demi-million de travailleurs au Canada sans statut permanent. Les actions ont été organisées par le Réseau pour les droits des migrants avec l'appui de plus de 160 organisations, dont des syndicats. La revendication était la même pour chaque action, que le premier ministre Justin Trudeau tienne son engagement d'il y a 20 mois de mettre en oeuvre un programme de régularisation pour tous les travailleurs migrants.



Montréal

À Montréal, des centaines de personnes sont allées devant le bureau de circonscription de Marc Miller, récemment nommé ministre fédéral de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté.

Les manifestants à Montréal ont dit au premier ministre Justin Trudeau de cesser de tergiverser, que la justice et l'égalité pour tous exigeaient un statut de résident permanent dès maintenant.

« Nous nous battons pour la régularisation parce que c'est la bonne chose à faire pour toutes les communautés d'immigrants exposées aux abus. Il s'agit de personnes qui ont contribué au développement du Canada, tant sur le plan économique que sur bien d'autres plans », a déclaré l'un des intervenants. « Nous exigeons du ministre de l'Immigration Marc Miller qu'il mette en place un programme de régularisation pour tous, c'est-à-dire pour toutes les personnes présentes sur le sol canadien, sans condition ni exception. »

Au nom de Solidarité sans frontières, Samira Jasmin a également appelé à la fin des expulsions et des détentions, informant qu'à l'heure actuelle, des dizaines de détenus du centre de rétention de Laval ont entamé une grève de la faim, exigeant d'être traités comme des êtres humains et réclamant leur libération.

Les personnes sans statut ont ensuite pris le micro pour parler des abus qu'elles subissent parce qu'elles sont sans papiers, comme le fait de se voir refuser l'accès aux soins de santé et à l'éducation pour elles-mêmes et leurs familles, ainsi qu'à un logement convenable. Elles n'ont pas de permis de travail et vivent dans la crainte constante d'être arrêtées, détenues et expulsées. En tant qu'acteurs de la société québécoise et canadienne et en tant qu'êtres humains à part entière, elles ne demandent que ce qui leur revient de droit : l'égalité. Les participants ont été appelés à intensifier la lutte pour un programme de régularisation et un statut pour toutes et tous, sans condition ni exception.





Toronto

À Toronto, une manifestation bruyante de 3 000 personnes a marché dans la rue de l'intersection de Bloor et Yonge jusqu'au carré Dundas et à l'Hôtel de Ville. Les manifestants ont scandé les slogans : « Un statut pour toutes et tous dès maintenant ! »; « Étudiants migrants, travailleurs migrants, soyez les bienvenus ! »; et « Lorsque nous nous battons, nous gagnons ! ». Certains syndicats ont participé à l'action, dont le Congrès du travail du Canada, l'Association des infirmières de l'Ontario, le Syndicat des Métallus et le Syndicat canadien de la fonction publique.

Au cours de l'action, des orateurs d'organisations de défense des droits comme Migrants, le Centre d'action ouvrière et Étudiants migrants unis, ainsi que des travailleurs à titre personnel, dont certains viennent au Canada depuis des décennies avec un permis de travail, ont parlé de leur expérience et des graves injustices qu'ils subissent. Parmi eux, il y a les travailleurs agricoles, les travailleurs d'usine, les étudiants internationaux travaillant dans le secteur du commerce de détail, et les travailleuses des soins à domicile qui ont tous parlé avec fierté de leurs contributions à la société canadienne et ont exigé que leurs droits soient respectés.

Les orateurs de Toronto, comme ailleurs, ont mis en relief comment se manifestent spécifiquement

la violence et l'exploitation au Canada : les longues heures de travail, , un salaire inférieur au salaire minimum, se faire refuser les soins de base en santé et en services sociaux, le vol des salaires, ne pas pouvoir aller visiter leurs enfants et la détresse mentale et l'anxiété de vivre dans la crainte constante de se faire prendre et d'être criminalisés par les employeurs pour avoir parlé de leurs conditions, et les menaces d'expulsion.



Vancouver

À Vancouver, des centaines de personnes ont participé à un rassemblement pour exiger un statut pour toutes et tous. Les orateurs ont souligné que les programmes de travailleur agricole saisonnier et de travailleur étranger temporaire créent une main-d'oeuvre extrêmement précaire avec peu de droits. Les menaces d'expulsion pèsent sur eux constamment, notamment lorsqu'ils cherchent à s'organiser.



Action devant le centre de détention des immigrants à Surrey, en Colombie-Britannique

Lors des diverses actions, les orateurs ont parlé du récent rapport du Rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines d'esclavage, Tomoya Obokata, qui a critiqué les libéraux de Trudeau parce qu'ils appuient divers programmes de travailleurs étrangers temporaires au Canada qui sont des « terrains fertiles » d'esclavage moderne. Les orateurs ont appelé à mettre fin au régime de travailleurs temporaires et pour un statut complet pour tous les travailleurs.

Les actions militantes partout au Canada en appui à un statut complet et aux droits des travailleurs migrants ont également montré la détermination des participants à continuer d'organiser et de lutter

jusqu'à ce que l'objectif d'un statut complet pour toutes et tous soit atteint. Ils exigent qu'en tant que membres d'une seule classe ouvrière, les travailleurs migrants puissent continuer de mettre leurs compétences à contribution pour le mieux-être de la société canadienne, vivre dans la dignité et jouir de leurs droits fondamentaux en tant que travailleurs. Les organisateurs ont aussi souligné que des actions ont aussi eu lieu devant les ambassades du Canada en Grande-Bretagne, en France, en Espagne et en Inde en appui à la revendication de régularisation des travailleurs sans papiers au Canada. Pour voir la vidéo d'une action par des alliés en Angleterre, [cliquer ici](#).



Ottawa



Kingston



Hamilton



London



Edmonton



Victoria

A victory in Canada would be a victory for all of us!
 Une victoire au Canada serait une victoire pour nous toutes et tous!
 Una victoria en Canadá sería una victoria para tod@s nosotr@s.



PARIS, France



LONDON, UK

VALENCIA, España

International

(Photos : LML, Migrant Workers Action for Change, Solidarity Across Borders, Decent Work and Health, Gawley, Migrant Rights Network, K. McCoy, A.M. Dorts, M. Dutt, S. Kaplan, M. Graeme)



Les Montréalais exigent la régularisation et que cessent l'exploitation et la maltraitance



Le samedi 21 octobre, près de 100 personnes se sont rassemblés dans la pluie à Montréal devant le bureau de circonscription du ministre fédéral de l'immigration Marc Miller. L'action était l'un des trois événements ayant lieu au Québec la fin de semaine des 21 et 22 octobre pour lesquels une quarantaine d'organisations communautaires et syndicales s'étaient mobilisées, mettant de l'avant trois revendications : la mise en oeuvre immédiate d'un programme de régularisation inclusif pour les sans-papiers et les personnes à statut précaire, la fin immédiate des expulsions et des détentions et l'abolition des permis de travail fermés pour les travailleurs étrangers temporaires.

Les participants ont dénoncé le fait que bien que le premier ministre Justin Trudeau ait mandaté son ministre de l'Immigration d'explorer les façons de régulariser le statut de travailleurs sans-papiers en décembre 2021, près de deux ans plus tard, rien n'a été fait.

« Les droits humains n'existent pas pour les personnes qui doivent travailler sous la menace des expulsions », a déclaré Susan Ponte Rivera, membre du Centre des travailleurs immigrants. « L'attente a été longue, surtout pour les personnes dont la situation s'est détériorée en raison de la hausse du coût de la vie et de la crise du logement. »

Nina Gonzalez, une porte-parole du Centre des travailleurs immigrants, qui a comparé la situation de la plupart des travailleurs étrangers temporaires à celle de l'esclavage moderne, a exigé la fin des permis de travail fermés. Elle a déclaré : « Nous avons de la valeur ! Nous avons des droits ! Ensemble, nous luttons pour notre cause ! »



Mario Beauchemin, de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), parlant au nom de toutes les centrales syndicales du Québec, a affirmé la nécessité d'un programme de régularisation inclusif, un programme élaboré en étroite collaboration avec les organismes qui donnent voix à ceux qui n'en ont pas. Il a aussi souligné l'urgence de mettre fin aux permis de travail fermés et de permettre aux travailleurs étrangers temporaires d'accéder à la résidence permanente et à tous les services publics et sociaux dont ils ont besoin ainsi qu'à des conditions de vie et de travail décentes.

Parlant au nom de tous ceux qui se retrouvent dans des situations les plus précaires, un autre membre de Solidarité sans frontières a exigé l'égalité pour tous ceux et celles qui vivent au Québec.

« Enfin », a-t-elle poursuivi, « nos revendications englobent sans faute la liberté des Palestiniens, les Palestiniens ayant le plus grand nombre de réfugiés dans le monde ! Nos pensées sont avec les résidents de Gaza et le reste de la Palestine en ce moment ! Nous avons toujours cru en la liberté de mouvement mais nous croyons aussi dans le droit de rester et le droit de retour. Nous appelons à une Palestine libre et à mettre fin à l'apartheid et au génocide. Un cessez-le-feu maintenant ! »



(Photos : Comité d'action de Parc-Extension)



Déclaration accablante du rapporteur spécial des Nations unies sur le traitement réservé par le Canada aux travailleurs étrangers temporaires

Tomoya Obokata, rapporteur spécial des Nations unies sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences, a visité le Canada du 23 août au 6 septembre. Il s'est rendu à Vancouver, Toronto, Ottawa, Montréal et Moncton.

L'objectif déclaré de sa visite était « d'évaluer les efforts déployés par le Canada pour prévenir et combattre les formes contemporaines d'esclavage, notamment le travail forcé, le travail des enfants, la servitude domestique, la servitude pour dettes et l'exploitation sexuelle sur son territoire et à

l'étranger ... et de présenter des recommandations constructives pour relever les défis qu'il a observés ».



Le rapporteur spécial des Nations unies Tomoya Obokata (3e à partir de la gauche) discute de la situation des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones du Canada, 25 août 2023.

En plus des représentants des gouvernements fédéral, provincial et québécois et des ministères, il a également rencontré des syndicats, des organisations de la société civile, des universitaires et des travailleurs canadiens et migrants travaillant, entre autres, dans l'agriculture, dans la santé, dans la transformation de la viande et des fruits de mer,

Dans sa déclaration de fin de mission, le rapporteur spécial des Nations unies a noté : « Je suis profondément troublé par les récits d'exploitation et d'abus dont m'ont fait part des travailleurs migrants. »

Il a déclaré : « Les régimes de permis de travail spécifiques aux employeurs, y compris certains programmes de travailleurs étrangers temporaires, rendent les travailleurs migrants vulnérables aux formes contemporaines d'esclavage, car ils ne peuvent pas dénoncer les abus subis sans craindre d'être expulsés. »

L'expert de l'ONU a souligné : « Les travailleurs étrangers dits 'temporaires' répondent à un besoin permanent sur le marché du travail et possèdent des compétences précieuses qui sont essentielles à l'économie canadienne », a-t-il ajouté, exhortant les autorités canadiennes à régulariser le statut des travailleurs migrants étrangers et à mettre fin au système des permis de travail fermés. « Le Canada doit permettre à tous les migrants un meilleur accès à la résidence permanente, afin d'éviter que les abus ne se reproduisent. »

Le rapporteur spécial doit soumettre son rapport sur le Canada au Conseil des droits de l'homme des Nations unies au plus tard en septembre 2024.

(Source : Nations Unies, Canada : Ancrer la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage dans les droits de l'homme, exhorte un expert de l'ONU, 6 septembre 2023. Photo : L. Giroux)



Faits saillants de la déclaration de fin de mission

Le rapporteur spécial des Nations unies sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences, Tomoya Obokata, a publié une déclaration le 6 septembre à l'issue de sa visite de deux semaines au Canada. Il note que même si le Canada « a ratifié la majorité des principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail visant à prévenir le travail forcé, le travail des enfants et l'exploitation au travail et à garantir les droits des travailleurs, et qu'il participe aux forums mondiaux sur les formes contemporaines d'esclavage », « plusieurs traités importants n'ont pas encore été ratifiés ». Il s'agit notamment de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, du Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ainsi que des normes internationales du travail relatives à la protection des travailleurs migrants.

Le rapporteur spécial recommande leur « ratification et leur mise en oeuvre rapides [...] afin de remédier aux violations des droits fondamentaux des travailleurs. »



Travailleurs migrants

Le rapporteur spécial écrit qu'il « est troublé par le fait que certaines catégories de travailleurs migrants sont rendues vulnérables » « par les politiques qui régissent leur statut d'immigration, leur emploi et leur logement au Canada ». Il se dit particulièrement préoccupé par le fait que « cette main-d'oeuvre est racialisée de manière disproportionnée, ce qui témoigne d'un racisme et d'une xénophobie profondément enracinés dans le système d'immigration du Canada ». Il écrit notamment que « les filières agricoles et de bas salaires du Programme des travailleurs étrangers temporaires constituent un terreau fertile pour les formes contemporaines d'esclavage », avant de déclarer qu'il « est troublé par les rapports selon lesquels la proportion de travailleurs entrant au Canada par le biais de ce programme est en forte augmentation. »

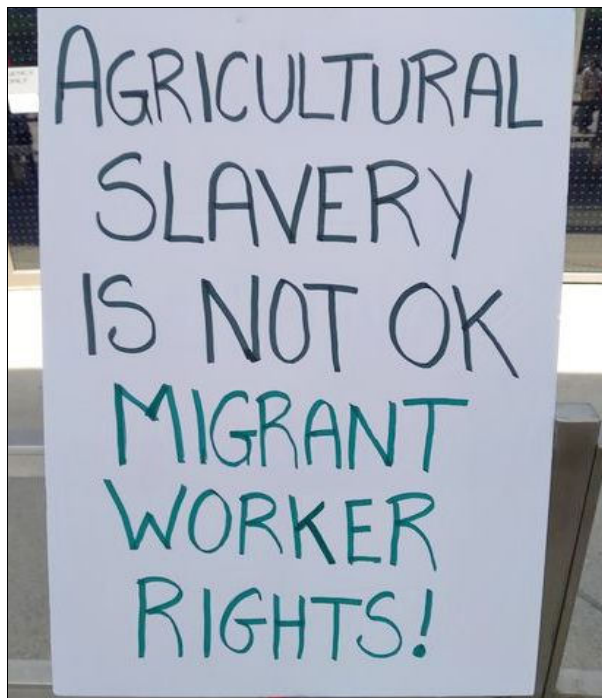
À maintes reprises, remarque-t-il, « le gouvernement du Canada a été informé des risques de mauvais traitements et d'exploitation et de l'absence de contrôle efficace des programmes de travailleurs étrangers temporaires », « notamment par le biais de rapports du vérificateur général et des commissions parlementaires compétentes. »

« Les travailleurs qui entrent au Canada par le biais de ces programmes, poursuit-il, reçoivent des permis de travail fermés, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas changer d'employeur et qu'ils risquent

d'être expulsés à la fin de leur emploi. » Et bien que le gouvernement canadien maintienne que les travailleurs étrangers temporaires peuvent quitter leur emploi et rester au Canada légalement jusqu'à l'expiration de leur visa, l'expert de l'ONU note que ce n'est pas une option pour la plupart d'entre eux. »

Il détaille les obstacles auxquels ils sont confrontés : « il leur est interdit de travailler jusqu'à ce qu'ils puissent trouver un nouvel employeur pour entreprendre une évaluation de l'impact sur le marché du travail en leur nom, un processus qui, en soi, prend de nombreux mois. Ils ne peuvent pas non plus accéder à la plupart des services sociaux destinés aux personnes sans emploi en raison de leur statut temporaire. Cela crée une relation de dépendance entre les employeurs et les employés, rendant ces derniers vulnérables à l'exploitation et aux mauvais traitements, que beaucoup se sentent incapables de dénoncer de peur de perdre leur statut migratoire et/ou leur emploi. »

Il est également important de reconnaître « l'existence de la servitude pour dettes chez de nombreux migrants, qui paient parfois de grosses sommes d'argent à des courtiers en recrutement dans leur pays d'origine », déclare le rapporteur spécial « Les droits des travailleurs migrants, ajoute-t-il, sont encore restreints par l'écart de gouvernance entre la juridiction fédérale qui régit leur entrée au Canada et les juridictions provinciales et territoriales qui réglementent les conditions de travail dans 90 % des emplois.



« L'incapacité des travailleurs à signaler les mauvais traitements s'est aggravée par le fait que de nombreux travailleurs résident dans des logements fournis par l'employeur, ce qui est explicitement exigé des employeurs dans le cadre de certains PTET, et peuvent donc se retrouver sans abri s'ils perdent leur emploi. Même lorsque les travailleurs ne sont pas tenus de résider dans un logement fourni par l'employeur, ils ont peu d'alternatives abordables, car de nombreux employeurs sont basés dans des endroits éloignés et il y a une pénurie générale de logements

abordables au Canada. »

Une précarité similaire existe dans le cas des étudiants internationaux « qui travaillent plus de 20 heures par semaine, des demandeurs d'asile en attente de leur permis de travail, des travailleurs migrants sans papiers et de ceux qui ont perdu leur statut » « car ils ne peuvent pas dénoncer les mauvais traitements par crainte d'être expulsés. Les employeurs qui connaissent leur statut peuvent les exploiter sous la menace de les dénoncer aux services de l'immigration. »

Le rapporteur spécial indique également qu'il a reçu des informations de première main de nombreuses sources, « notamment des travailleurs migrants eux-mêmes, soulignant les conditions

de travail et de vie épouvantables dans la réalité. Il s'agit notamment d'horaires de travail excessifs, de l'obligation d'effectuer des tâches extracontractuelles, de tâches physiquement dangereuses, de bas salaires, de l'absence de rémunération des heures supplémentaires, du refus d'accès aux soins de santé et/ou au transport vers les établissements médicaux, de l'accès limité aux services sociaux, notamment aux services destinés aux nouveaux arrivants et aux cours de langue, ainsi que du harcèlement sexuel, de l'intimidation et de la violence ». « Les personnes occupant un logement fourni par l'employeur ont fait état de conditions de vie surpeuplées et insalubres, d'un manque d'intimité, d'une absence de dispositions de logement tenant compte des spécificités des hommes et des femmes », etc.

Les inspections du travail, de la santé et de la sécurité « ne sont pas régulières et, lorsqu'elles le sont, elles peuvent être effectuées à distance par téléphone et sur présentation de photos ou, lorsqu'elles ont lieu en personne, avec un préavis donné aux employeurs dans la plupart des cas afin qu'ils puissent faire les préparatifs nécessaires. »

La plupart des travailleurs migrants, ajoute-t-il, ne connaissent pas non plus les mécanismes de plainte et « craignent de signaler des cas de violation du droit du travail par peur du chômage et de l'expulsion, ainsi que d'autres obstacles tels que les barrières linguistiques et l'accès limité à l'internet. »

Même si les travailleurs migrants en situation d'exploitation et de mauvais traitements peuvent demander un permis de travail ouvert pour les travailleurs vulnérables, il souligne que « ce n'est pas une solution efficace » parce que « le travailleur doit rester avec l'employeur abusif ou survivre au Canada sans pouvoir travailler légalement ou accéder à la plupart des services sociaux jusqu'à ce que la demande de permis de travail ouvert soit accordée », et « la norme de preuve élevée requise dans la pratique pour recevoir une décision positive malgré un seuil légal de 'motifs raisonnables', et les barrières linguistiques et le manque de capacité à naviguer dans le processus juridique pour obtenir un permis sans aide extérieure ». Même une fois le permis obtenu, il est d'une durée limitée et non renouvelable, et stigmatise de nombreuses personnes dans la pratique, car les futurs employeurs peuvent considérer les détenteurs de ce permis comme des « fauteurs de troubles ».



Quant à la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes du Canada (2019-2024), elle « ne s'engage pas à examiner ou à réviser les politiques gouvernementales qui facilitent directement le travail forcé, y compris les volets agricole et bas salaire du Programme des travailleurs étrangers temporaires. »

Le rapporteur spécial se dit également préoccupé par le fait que « le taux de poursuite et de sanction des formes contemporaines d'esclavage est assez faible au Canada » et suppose que « le nombre de victimes et d'incidents dans l'ensemble est probablement beaucoup plus élevé lorsque l'exploitation du travail et d'autres formes d'esclavage contemporain » sont prises en compte.



Travailleurs agricoles migrants du Guatemala au Canada

Conclusions

Parmi les nombreux remèdes nécessaires pour remédier à la situation, le rapporteur spécial souligne la nécessité de « mesures visant à promouvoir une diligence raisonnable en matière de droits humains dans les activités des entreprises canadiennes, à réformer les programmes de migration qui servent de terreau aux formes contemporaines d'esclavage et à mettre fin à la discrimination raciale dans les politiques de migration. »

« Les causes profondes des formes contemporaines d'esclavage, telles que la pauvreté, l'inégalité et la discrimination, qui ont été amplifiées par l'héritage du colonialisme et du racisme, déclare-t-il, doivent être traitées plus sérieusement. Une coordination plus étroite et des approches unifiées dans toutes les juridictions » « sont également nécessaires dans un certain nombre de domaines affectant le bien-être des victimes ou des personnes menacées par les formes contemporaines d'esclavage. Ce faisant, il est essentiel que les personnes et les communautés concernées soient pleinement associées à tous les processus décisionnels ayant une incidence sur leur vie. »



Recommandations clés concernant les droits humains des migrants

« ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille de 1990 et d'autres traités importants;

« modifier le programme des travailleurs étrangers temporaires pour permettre aux travailleurs de choisir librement leur employeur, sans restriction ni discrimination;

« appliquer pleinement la législation provinciale/territoriale sur les normes d'emploi aux personnes bénéficiant du programme des travailleurs étrangers temporaires, sans aucune exemption ou exception, y compris en ce qui concerne les droits syndicaux;

« renforcer les inspections du travail et du logement. Allouer suffisamment de ressources humaines et autres à cette fin, et travailler en collaboration avec les organisations de la société civile et les syndicats;

« garantir l'accès aux soins de santé pour tous les travailleurs migrants sans aucune discrimination;

« faciliter et simplifier la demande de permis de travail ouvert pour les travailleurs vulnérables;

« créer des voies d'accès à la résidence à long terme ou permanente pour tous les travailleurs migrants sans aucune discrimination;

« renforcer la coordination entre les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux et les organisations non gouvernementales afin de fournir un soutien et une assistance aux victimes;

« régulariser le statut d'immigration des travailleurs migrants sans papiers qui ont été victimes de formes contemporaines d'esclavage;

« assurer une surveillance plus stricte des recruteurs et des consultants en matière d'immigration;

« s'attaquer aux causes profondes des mauvais traitements et de l'exploitation des travailleurs migrants, en particulier le racisme et la xénophobie;

« promouvoir une approche unifiée de la protection des droits des travailleurs migrants à travers le Canada grâce à une coordination et une communication plus proactives entre les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux;

« veiller à ce que les employeurs qui se livrent à l'exploitation de la main-d'oeuvre soient tenus pour responsables et fassent l'objet de sanctions appropriées;

« inclure les travailleurs migrants dans toutes les décisions affectant leur bien-être;

« réglementer tous les PTET, y compris ceux qui ne font pas partie du programme des travailleurs agricoles saisonniers, par le biais d'accords bilatéraux avec les pays d'origine et en autorisant la surveillance et la protection des travailleurs par les consulats. »

(Source : Déclaration de fin de mission, 6 septembre 2023, Tomoya Obokata, rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences)

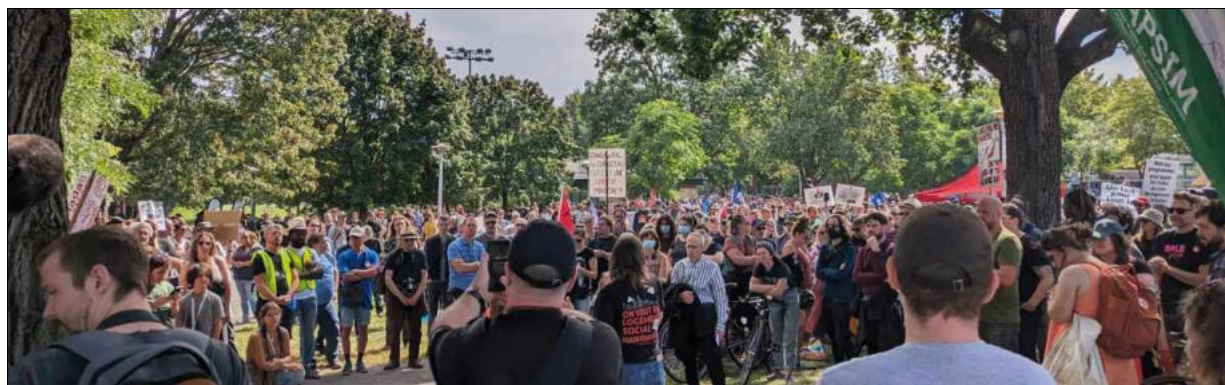


Vive opposition au Québec au projet de loi sur le logement

Des marches pour affirmer haut et fort que le logement est un droit

À la veille de l'ouverture de la session d'automne de l'Assemblée nationale du Québec, un Sommet sur l'itinérance s'est tenu le 15 septembre à Québec. Le jour suivant, à l'appel du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), des rassemblements se sont déroulés simultanément à Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda et Sherbrooke. Les

participants ont réclamé l'abandon du projet de loi 31, *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation*, déposé le 9 juin par France-Élaine Duranceau, la ministre responsable de l'Habitation.



Près d'un millier de personnes se sont rassemblées le 16 septembre dans le quartier de Hochelaga-Maisonneuve à Montréal. Ils ont réclamé que l'article 7 du projet de loi, qui donne aux propriétaires le droit de refuser aux locataires de transférer leur bail à quelqu'un d'autre, soit supprimé.

Étaient présents au rassemblement des membres des différents collectifs qui luttent pour le droit au logement, portant fièrement la bannière les identifiant à leur quartier de Montréal et des environs : Ahuntsic-Cartierville, La Petite-Patrie, le Plateau Mont-Royal, Parc-Extension, Pointe-St-Charles, Rosemont, Verdun, Ville-Marie et autres. Des représentants des organisations qui oeuvrent à la défense des plus vulnérables dont les assistés-sociaux étaient aussi présents avec leur bannière. Le message qui se répétait sur la majorité des bannières et pancartes tenues par les manifestants était que le logement est un droit et non un privilège.

Des personnes représentant différentes organisations de défense des locataires et des personnes les plus vulnérables dont les personnes itinérantes et les retraités sont venus prendre la parole devant la foule rassemblée à cette occasion.



L'un d'eux, Cédric Dussault, porte-parole du RCLALQ, a mentionné qu'en plus d'exiger l'abandon de l'article 7 du projet de loi 31 qui mettrait fin au droit des locataires de pouvoir céder leur bail et le besoin de mettre en place un registre national des loyers, il faut s'attaquer à la question des évictions. Il a dit que lors du Sommet sur l'itinérance tenue la veille, il a été révélé que les évictions de logements sont la cause principale de l'itinérance, soit 25 % des personnes qui se retrouvent sans logis. Il a rappelé qu'avec les évictions, les propriétaires peuvent contourner le droit de maintien dans les lieux et la *Charte des droits et libertés* et faire de la discrimination dans l'accès et le maintien à un logement.

Pour illustrer son point il a donné le nom d'un spéculateur immobilier qui passe son temps à acheter des édifices dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve pour ensuite évincer les locataires puis

rénover les logements et les louer par la suite à des taux exorbitants, tout en déclarant que tout ce qu'il fait est tout à fait légal.



Une porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a dénoncé cette prétention du gouvernement de la CAQ que son projet de loi 31 est là pour « rétablir l'équilibre entre propriétaires et locataires ». Elle a dit que ce projet de loi fait tout sauf cela et va maintenir le marché immobilier et locatif actuel qui cible les personnes les plus vulnérables de la société, que ce soit les locataires à faible et modeste revenu, notamment les femmes qui sont victimes de violence conjugale. Elle a ajouté que le projet de loi va aussi affaiblir l'accès au logement social dont cette question que des habitations à loyer modique (HLM) pourraient être vendus à des intérêts privés pour en faire des soi-disant « logements abordables ». C'est une situation inacceptable alors qu'il y a au Québec 40 000 ménages à faible revenu qui attendent pour un logement à loyer modique, certains

depuis 5 ans au point qu'ils se retrouvent dans la rue.

Avec le projet de loi 31, la loi qui définit la communauté métropolitaine de Montréal qui regroupe toutes les villes sur l'Île de Montréal, sera modifiée où l'expression « logement social » sera remplacée par « habitation ». Cela va avoir comme conséquence que les subventions qui allaient exclusivement auparavant aux offices municipaux qui géraient les HLM, aux coopératives d'habitations et aux organismes à but non lucratif (OBNL) puissent maintenant aller à des intérêts privés. Tout cela est fait alors que le ministre du Revenu prétend qu'il va financer le logement social dans sa mise à jour du budget de l'automne.

D'autres porte-parole d'organisations qui oeuvrent à la défense des itinérants et des locataires ont pris la parole pour réitérer par des exemples pourquoi le gouvernement doit abandonner le projet de loi 31.

Par la suite les participants se sont mis à marcher dans les rues du quartier Hochelaga-Maisonneuve où ils étaient accueillis chaleureusement par les résidents du quartier qui avaient déployé à l'occasion des bannières et des affiches dénonçant le projet de loi 31 et les affirmations arrogantes du premier ministre Legault et de la ministre responsable de l'Habitation face à la colère et à l'indignation publique.



Les participants se sont dit prêts à manifester de nouveau.





(Photos : LML)



La Nuit des sans-abris demande : un toit pour tous, maintenant!



Montréal

Le 20 octobre était la 34e Nuit des sans-abris, une des nombreuses actions organisées au Québec tout au long de l'année pour exiger que tous et toutes aient accès à un logement décent. Cet événement, comme c'est maintenant la tradition, a été un moment d'échange et d'informations entre les organisations de défense et les sans-abris avec la population qui a partagé un repas avec ces derniers ou a fait des dons de vêtements chauds.

Pour les 10 000 personnes en situation d'itinérance au Québec – selon le plus récent dénombrement, la nuit est synonyme d'errance, de froid, de combat avec le sommeil pour éviter de se faire voler ou agresser, essayant tant bien que mal de trouver des options pour être en sécurité, au prix d'être coincé avec d'autres dans un dortoir, sans intimité. Les organisateurs ont dit que les crises du logement, de la santé mentale, de surdoses, l'inflation et la violence à l'international ont des impacts sur tous les membres de la société, avec des conséquences encore plus graves chez les personnes sans toit.

L'événement a eu lieu dans plus de 60 villes et villages, exposant combien l'itinérance est un problème social que les gouvernements ont la responsabilité de résoudre.







Montréal



Longueuil



Sorel-Tracy



Alma



Une crise du logement insoutenable exacerbée par les diversions, l'inaction et la corruption des gouvernements

– Pierre Soublière –

Depuis la reprise des travaux de l'Assemblée nationale en janvier, il n'y a pas un jour où la crise actuelle du logement n'est pas abordée. Tous les jours, des députés rapportent des situations difficiles relatives au logement que confrontent leurs électeurs. Les indignations devant cette situation foisonnent. Il faut réglementer le secteur immobilier privé, disent certains; il faut contrôler la hausse des loyers, disent d'autres, etc. Le gouvernement caquiste est dénoncé pour le fait qu'il n'a pas tenu ses promesses.



Pour y répondre, le gouvernement avoue que la situation n'est pas facile, fournit des chiffres pour prouver qu'il a fait des avances, énumère les mesures aléatoires qui existent ou annonce qu'il faut faire plus et présente de nouvelles mesures.



Ces débats ont abouti le 8 février à l'adoption à l'unanimité, après 2 heures de discussion, de la motion suivante demandant au gouvernement la mise en place d'un plan d'action en matière d'habitation.

« Que l'Assemblée nationale constate que la situation du logement et de l'accès à la propriété s'est détériorée au cours des cinq dernières années;

« Qu'elle prenne acte que les Québécoises et les Québécois qui sont locataires sont confrontés à de multiples facteurs qui mettent une pression importante sur le coût des loyers, notamment :

« le manque de logements, tel qu'exprimé par la baisse généralisée des taux d'inoccupation des

logements locatifs au Québec en 2022;

« la hausse du coût de la vie;

« la diminution de l'abordabilité des logements partout au Québec;

« le manque de logements adaptés aux besoins des familles;

« Qu'elle constate aussi le manque de logements sociaux au Québec destinés aux personnes à plus faible revenu et la désuétude grandissante d'une partie de ce parc immobilier;

« Qu'elle prenne acte que l'accès à la propriété pour une génération de Québécoises et de Québécois est présentement compromis par la hausse du coût des propriétés, la baisse des mises en chantier, la hausse des coûts de construction, la pénurie de main-d'oeuvre dans le secteur de la construction et la hausse des taux d'intérêt;

« Qu'elle reconnaisse que les multiples processus des différents paliers gouvernementaux, incluant les organismes en habitation, sont trop longs et complexes et qu'une simplification des programmes s'impose;

« Qu'enfin, elle exige du gouvernement du Québec d'assumer cette mission de l'État par la mise sur pied d'un plan d'action en matière d'habitation afin d'agir à la fois sur la disponibilité des logements sociaux, l'abordabilité du parc locatif et l'accès à la propriété. »

On pourrait dire que personne ne peut être contre la vertu. Mais une telle motion est une farce de mauvais goût. Elle fait partie du sombre modus operandi qui fait que de telles motions sont



présentées. La question ici n'est pas de prendre acte, de constater ou de reconnaître d'autant plus que la motion précise que cela fait 5 ans que la situation se détériore ! Des actions immédiates sont possibles.

En situation d'urgence, soit immédiatement, le gouvernement doit louer des hôtels pour toutes les personnes qui cherchent du logement; le gouvernement doit payer le montant de loyer qui dépasse le 30 % que les familles, travailleurs ou étudiants doivent payer pour se loger; il doit débiter immédiatement la construction de logements sociaux nécessaires au Québec pour garantir un toit à tous. Toutes sortes d'autres mesures peuvent être prises immédiatement si la préoccupation est de répondre aux besoins du peuple du Québec et que personne ne soit laissé à son propre sort. Toutes sortes d'actions sont possibles lorsque l'objectif est de garantir le droit à un logement – décent, bien chauffé, salubre, abordable pour tous les revenus – afin que tous puissent vivre leur humanité, en toute sécurité d'esprit.



Nuit des sans-abris en Outaouais

– *Alexandre Deschênes* –

Cette année, la 34e Nuit des sans-abris au Québec a eu lieu le 20 octobre sous le thème : « Sans toit, ni choix ». Elle a eu lieu dans un contexte de détérioration grandissante des conditions de vie en raison de l'offensive antisociale qui permet des hausses vertigineuses des aliments et des loyers, sans oublier une détérioration des conditions de travail, et plus spécifiquement des travailleurs et travailleuses en santé, en éducation et en services sociaux et communautaires. Ils vivent des surcharges et du temps supplémentaire forcé avec tous les problèmes familiaux et de santé physique et mentale qui s'ensuivent. Aussi faut-il ajouter le refus catégorique du gouvernement du Québec d'investir dans le secteur public et d'accorder les augmentations de salaires requises. Cette situation exerce une pression de plus en plus forte sur les personnes qui n'ont pas les moyens de se loger.

L'Outaouais en est à sa 21e Nuit des Sans-abris et près de 1 000 personnes y ont participé. En raison du contexte ci-haut mentionné, le taux d'itinérance a augmenté de façon vertigineuse, particulièrement dans l'Outaouais. Lors du moment de silence au cours de l'événement pour rendre hommage aux personnes disparues depuis octobre dernier, c'est une cinquantaine de personnes qui ont été nommées, comparativement à une vingtaine par le passé, des personnes qui sont décédées dans des conditions inhumaines.



La première activité de la soirée a été une manifestation de près de 200 personnes, qui ont marché dans les rues du Vieux-Hull. Devant la Maison du Citoyen, elles ont fait valoir leur droit à un toit, leur droit à la dignité et à la sécurité. La marche a été suivie de prestations musicales, toutes préparées et présentées par des personnes en situation d'itinérance.

Le thème de « Sans toit, ni choix » a tombé pile pour les organisateurs de l'Outaouais, puisque le directeur du Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), ayant fait des propositions irréalistes et irréalisables pour les personnes en situation d'itinérance alors que l'hiver avance à grand pas, a déclaré que si certains se retrouvent dehors au froid cet hiver, « ce sera par choix ». Il y a aussi eu une sortie de la municipalité pour dire qu'un campement de roulottes et de tentes dans le stationnement de l'aréna Guertin n'est pas conforme aux règlements municipaux. Comme c'est souvent le cas, des choix sont faits et des directives données, sans tenir compte des principaux intéressés qui ne cherchent qu'à former des petites communautés d'entraide et à s'abriter tant bien que mal loin des intempéries.

Cette situation met en relief à quel point le gouvernement basé sur un système électoral censé représenter le peuple est une fraude. Il ne représente pas la population et exclut ceux qui se retrouvent en situation d'itinérance. Les propositions et les projets prétentieux ne répondent pas à leurs besoins mais, au contraire, satisfont les promoteurs désireux de s'approprier des projets qui leur rapportent beaucoup d'argent.

C'est ce que font ressortir les auteurs d'une lettre signée par un groupe de campeurs du ruisseau de la Brasserie, un des endroits où les gens sans abri se sont regroupés pour survivre et s'entraider. Cette lettre a été publiée dans le quotidien régional *Le Droit*. Dans son éditorial, la rédactrice en chef dit : « Cette année, *Le Droit* saisit l'occasion pour offrir aux gens vivant dans la rue notre espace éditorial et y publier une lettre signée par des itinérants parlant de leurs conditions de vie et demandant d'être consultés pour faire partie des solutions. »

En voici des extraits :

« Nous vivons au campement près du Gîte Ami et de l'aréna Guertin. Peut-être voyez-vous nos tentes en passant rue Saint-Rédempteur ou sur le bord du ruisseau ? Nous avons quelques mots à dire sur les enjeux les plus pressants pour notre communauté, qui s'efforce de survivre, tous les jours, à l'intérieur de votre société.

« L'arrivée de l'hiver marque le début de notre guerre contre le froid extrême : nous préparons nos réserves de Pural, de propane et de tentes. Les engelures sont fréquentes et la chaleur se fait rare. Nous sommes inquiets pour les personnes qui sont dans la rue pour la première fois : elles ne connaissent pas les techniques pour se chauffer ou rester en sécurité lors des gels. Nous pensions compter sur une Halte-Chaleur, mais le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) n'a prévu qu'une roulotte chauffée de 30 places assises. Le nombre de tentes sur le campement est probablement supérieur à 100. La roulotte ne suffira pas et beaucoup de personnes pourraient mourir d'hypothermie si nous n'avons pas mieux.

« À la suite de nombreuses mobilisations, nous avons eu une installation sanitaire composée de quatre douches et de quatre toilettes en juillet 2023. Cette installation n'a jamais bien été entretenue et nous nous sentons déshumanisés par l'insalubrité et le manque d'intimité et il est impossible de prendre une douche tous les jours. Dans les prochaines semaines, elle sera enlevée et nous n'aurons accès qu'à un nombre limité de toilettes chimiques. Nous tentons de garder notre espace propre et nous aimerions que cela soit pris en considération par les décideurs comme ils le font pour les festivaliers.

« Le CISSSO a engagé des gardes de sécurité pour surveiller le campement, mais ils ne prennent

pas nos problèmes au sérieux, ce qui oblige notre communauté à intervenir dans des conflits et surdoses. De nombreuses personnes ont été sauvées par d'autres membres de la communauté. Pourtant, la Charte québécoise prévoit que tout être humain en péril a droit au secours. Nous sommes en danger et abandonnés par les pouvoirs publics...

« Un nombre croissant de personnes sont à leur première situation d'itinérance et le Gîte Ami est à pleine capacité – 60 lits pour plus de 700 personnes dénombrées l'année passée !... »

« En Outaouais, selon un rapport de la Société canadienne d'hypothèque et de logement, le prix moyen d'un appartement est de 1 562 \$ par mois. Certains ne reçoivent qu'un chèque d'aide sociale de moins de 850 \$: il est impossible de subvenir aux besoins de base avec cette somme aberrante. D'autres sont au campement en raison d'une erreur administrative, mais sont pris dans un système dont ils ne comprennent pas le fonctionnement. Il est urgent d'investir des ressources pour un campement offrant une vie décente. »

« Avec l'appui de notre travailleuse de rue, nous avons formé un comité afin de revendiquer nos droits et nos besoins. Nous dénonçons le manque d'investissement de la part du CISSSO dans les ressources de base comme la nourriture, des installations sanitaires adéquates et des agents de sécurité formés et humains. Nous sommes une communauté de plus en plus organisée et composée de personnes engagées pour contribuer à trouver des solutions à toutes ces problématiques. Mais nous ne sommes jamais consultés lorsque vient le temps de prendre des décisions qui affectent nos vies. Nous vous rappelons, cher CISSSO et chère Ville de Gatineau, que nous sommes présents et disponibles pour participer aux discussions et aux prises de décisions concernant l'itinérance... »

« Nous aimerions que les gens arrêtent de penser qu'on est bien ici, qu'on est ici par choix. Le Puel et les chandelles sont les seuls moyens de se réchauffer et de survivre à l'extérieur l'hiver, parce qu'ici, c'est l'enfer. »



Projet de loi 31 sur le logement: une approche juridique qui nie le droit au logement

Le 9 juin dernier, le projet de loi 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation, a été déposé par la ministre France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation du gouvernement du Québec.



Bannière de la manifestation de Québec du 16 septembre 2023 contre l'élimination, dans le projet de loi 31, de la possibilité pour un locataire de transférer son bail à quelqu'un d'autre

Voici les principaux points du projet de loi.

Cession de bail

Le projet de loi fait disparaître la possibilité qu'ont les locataires depuis une quarantaine d'années de céder leur bail à quelqu'un d'autre qui va continuer de payer le même montant déboursé auparavant. Présentement au Québec, un nouveau locataire a droit au même taux et peut demander au Tribunal administratif du logement (TAL) quel était le taux payé par un ancien locataire et exiger le même loyer.

Dans l'état actuel des choses, les propriétaires peuvent augmenter les loyers en fonction des taux d'inflation officiels une fois par an. Ils réclament la suppression des droits des locataires, sans lesquels le droit au logement est lettre morte.

Cela leur permettrait d'augmenter les loyers de manière exponentielle à la fin d'un bail, y compris lorsqu'un locataire quitte un espace et que celui-ci est attribué à une autre personne. C'est l'une des dispositions les plus contestées par le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec.

Sous prétexte qu'il ne convient pas que les gouvernements s'immiscent dans le droit de propriété, les propriétaires pourront désormais refuser une demande de transfert ou de cession de bail à une autre personne « pour un motif autre que sérieux » sans passer par le TAL. Les exigences du TAL s'avéreront être une impasse pour les demandeurs de logement dont la vie est déjà un cauchemar.



Avis d'augmentation

Le projet de loi 31 revoit les dispositions de la Clause F d'un bail qui permettait à un propriétaire de hausser le loyer en dehors des recommandations du TAL, et ce, au cours des cinq premières années

suivant la construction d'un logement. Le projet de loi stipule qu'un propriétaire qui signe un nouveau bail pour une nouvelle construction devra indiquer aux futurs locataires les montants d'augmentation pour les cinq premières années. « Ces dernières années, on a vu des locataires aménager dans des logements neufs et faire face l'année suivante à une hausse de 30 % ou de 40 % de leur loyer », indique David Searle, chargé de cours au Département des sciences juridiques.

Éviction



Manifestation à Rimouski contre le projet de loi 31, 16 septembre 2023

Le projet de loi prétend réglementer les évictions, mais n'aborde pas la nature des évictions, notamment le fait que les personnes qui n'ont plus les moyens de payer leur loyer sont mises à la rue sans recours. En outre, les personnes menacées d'évictions sont confrontées à la visite d'un huissier de justice et aux frais qui en découlent pour payer l'huissier et récupérer leurs biens saisis. En vertu des dispositions du projet de loi 31, lorsqu'un locataire ne répond pas à un avis d'éviction, il sera présumé avoir donné un avis de refus d'expulsion. Il appartiendra désormais au propriétaire de faire valoir ses droits devant le TAL, qui est un tribunal chargé d'administrer la loi, et non un organisme chargé de veiller à ce que les personnes vulnérables disposent d'un logement !

Quelle façon insidieuse pour les gouvernements d'utiliser leur position de pouvoir et de privilège pour prétendre qu'ils font quelque chose de bien pour « toutes les personnes concernées ». C'est ainsi qu'il faut définir ce qu'est un acte criminel et qu'il faudra le faire un jour si l'on veut ouvrir la voie du progrès à la société.

Le projet de loi 31 prévoit les modalités de l'indemnité à verser par un propriétaire lorsqu'un locataire est évincé. Par exemple, on peut y lire ce qui suit : « Des frais raisonnables de déménagement ainsi qu'une indemnité équivalente à un mois de loyer pour chaque année de location ininterrompue du logement par le locataire, laquelle ne peut toutefois excéder un montant représentant 24 mois de loyer ni être inférieure à un montant représentant 3 mois de loyer. » Pendant ce temps, les personnes à la recherche d'un nouveau logement sont confrontées à des loyers qui dépassent largement leurs moyens et ne sont nullement indemnisées par leur soi-disant droit d'être indemnisées. Comme l'a dit le représentant d'une organisation de locataires : « Si l'on perd un logement qui est abordable et qu'on doit déménager dans un appartement qui coûte 1000 \$ de plus par mois, le propriétaire aurait beau nous donner 30 000 \$, à moyen terme, on reste perdant. Le projet de loi est muet sur les conséquences qu'entraînent une reprise de logement ou une éviction dans le contexte d'une pénurie de logements. »

Consultations particulières

Des consultations particulières sur le projet de loi 31 étaient prévues les 14, 19 et 20 septembre. Dix-huit organismes de défense de droit, des villes, des juristes et des experts seraient intervenus dans le cadre des travaux de la Commission sur l'aménagement du territoire.



Militarisation inacceptable de l'espace public au Canada Pas un jeune pour la guerre impérialiste!

– Christine Dandenault –

Les Forces armées canadiennes (FAC) sont à la recherche constante de jeunes pour servir de chairs à canon au service des États-Unis et de l'OTAN. La participation active du Canada en tant que membre de l'OTAN, impliquée dans la guerre par procuration des États-Unis en Ukraine, et en appui aux crimes d'Israël contre le peuple palestinien, entre autres, nécessite un recrutement soutenu parmi la jeunesse.

La Presse publiait le 8 octobre dernier un article indiquant qu'à l'heure actuelle, il manque au total 16 000 militaires, soit 8100 militaires réguliers dans les FAC et 7 900 réservistes. Les FAC ont un effectif autorisé de 71 150 membres. Elles n'en emploient que 63 050.

Toutes sortes de méthodes sont développées pour ce faire : des campagnes publicitaires plus ciblées, des kiosques de recrutement dans les centres d'achat et communautaires, des offres de salaires élevés et de primes, des exercices militaires dans les espaces urbains, etc. Le 16 septembre dernier, à la Place Fleur de Lys, un centre commercial de Québec, les FAC tenaient une activité de recrutement de « style immersif » appelée « Militaire d'un jour ». On pouvait y manipuler des fusils désarmés, faire un lit de camp, goûter aux rations.



Les critères de recrutement ont aussi été assouplis pour la couleur de cheveux, de peau, le style de vie et même le statut migratoire. Depuis le 5 décembre 2022, les résidents permanents peuvent maintenant postuler. Le Canada offre même des voies d'accès simplifiées à la citoyenneté en reconnaissant le service militaire au Canada accompli par des résidents permanents qui s'enrôlent dans les FAC.

Cet automne, des déplacements et exercices militaires pour habituer la population ont aussi été annoncés. Depuis septembre, et ce, jusqu'à décembre en Outaouais, des véhicules militaires, notamment de type véhicule blindé tactique de patrouille, effectuent des mouvements routiers les mardis soir. Le but énoncé est de pratiquer les équipages et de maintenir la flotte en bon état. Des haltes visant spécifiquement le recrutement sont prévues durant cette période, dont 2 à Wakefield secteur de La Pêche, une à Gatineau secteur Angers, une autre à Gatineau même et deux autres à Aylmer.

Le même scénario se déroule dans la région de Montréal depuis le 3 octobre 2023. Tous les mardis en soirée jusqu'au 30 avril 2024, des détachements de quatre à six membres du régiment The Royal Canadian Hussars (RCH) font des mouvements routiers militaires, i.e. que des véhicules blindés tactiques de patrouille circulent sur les voies publiques. Le RCH est un régiment de reconnaissance blindée appartenant au 34e Groupe-Brigade du Canada et fait partie de la réserve canadienne. Les trajets utilisés changent régulièrement.

La fin de semaine du 30 septembre et 1er octobre dernier, des exercices militaires du 34e Régiment de génie de combat, détachement de Rouyn-Noranda, ont eu lieu dans le secteur d'Alembert à Rouyn-Noranda, simulant une situation de combat. D'Alembert est un quartier de Rouyn-Noranda à 17 kilomètres au nord du centre urbain, avec une population d'environ 1000 personnes. Cela implique mettre en place les installations, établir les postes de commandement, soigner les blessés. Des munitions à blanc ont été utilisées, afin de « permettre d'augmenter le réalisme au niveau de l'entraînement », selon le caporal Talbot, un des responsables des exercices. L'entraînement a eu lieu sur les terres de la Couronne, fréquentées par les civils pour la chasse entre autres. De plus, tous les mardis soir, se tiennent des sessions d'information et de recrutement à Rouyn-Noranda, dont une soirée porte ouverte en novembre. En 2003, il y avait 150 membres du 34e régiment et aujourd'hui, il n'y en a que 50.

Les communiqués insistent pour dire que ces activités sont sécuritaires pour la population. Mais comme on a pu le voir le 17 octobre dernier à Montréal, deux chars d'assaut sont entrés au coeur d'une manifestation d'appui au peuple palestinien en réponse aux bombardements par l'armée israélienne de l'hôpital Al-Ahli le même jour. Les manifestants ont répondu en dénonçant fermement le gouvernement canadien et cette activité provocatrice et intimidante.

Raconter que les activités militaires sont sécuritaires et sans danger pour la population, ou encore que l'armée canadienne offre un grand avenir, vise à détourner l'attention des raisons pour lesquelles cela se fait. Les exercices militaires visent à entraîner les militaires à combattre en toute circonstance et à habituer la population au déploiement des militaires dans l'espace public, en plus des 10 bases militaires canadiennes déjà existantes. Elles sont réparties au Québec, dans l'Ouest canadien, et dans les régions centrale et atlantique. Elles visent également à recruter les jeunes dans l'armée, qu'ils soient temps partiel, temps plein, réserviste, futur soldat, professionnel, etc. pour servir le gouvernement du Canada à participer dans les guerres impérialistes au service des États-Unis, au nom de la population du Québec et du Canada, sans son avis, ni son appui.



Non aux exercices «routiniers» des Forces armées canadiennes dans les rue de Québec!



Le Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) s'oppose vigoureusement à la décision du gouvernement du Canada de permettre à des détachements des forces armées canadiennes de patrouiller dans l'espace public. Le 29 septembre, un communiqué de presse annonçait que des détachements de quatre à six membres du régiment The Royal Canadian Hussars (RCH) effectueraient des mouvements routiers militaires dans la région de Montréal les mardis soir, du 3 octobre 2023 au 30 avril 2024.

Le RCH est un régiment blindé de reconnaissance appartenant au 34^e groupe-brigade canadien. Des véhicules blindés tactiques de patrouille (VBTP) seront utilisés sur les voies publiques. Le communiqué de presse précise que ces déplacements permettront aux membres du RCH de s'entraîner et d'entretenir leurs connaissances de la flotte. Les itinéraires seront variés et le communiqué de presse précise que « ces déplacements de routine seront d'aucun danger pour la population ».

Malgré ces promesses, le fait est que le 17 octobre, un de leurs véhicules blindés tactiques de patrouille et un camion militaire sont arrivés au milieu d'une manifestation spontanée au centre-ville de Montréal, organisée à la suite du bombardement israélien d'un hôpital à Gaza le même jour. Les manifestants ont crié contre la présence de ces véhicules militaires, une provocation brutale. La police de Montréal a escorté le convoi militaire à travers la manifestation, repoussant les manifestants en colère.

Aussi incroyable que ce soit, le porte-parole du ministère de la Défense nationale, Andrew McKelvey, a déclaré que le mouvement des véhicules n'avait rien à voir avec la manifestation. La version officielle présentée était que les véhicules effectuaient un voyage de routine.

Tout le monde voyait bien qu'il s'agissait d'une provocation. Les Québécois n'ont jamais donné leur accord pour que l'armée se promène dans les rues de Montréal ou ailleurs au Québec. Ils n'acceptent pas la militarisation de l'espace public. Et la présence de véhicules blindés au coeur de la manifestation du 17 octobre révèle ce qui se cache derrière le prétexte que ces « promenades » de véhicules blindés ne présenteront aucun danger pour la population. Alors que le gouvernement Trudeau condamne les manifestants qui soutiennent le peuple palestinien, la présence de ces chars et la tentative d'intimidation ont été fermement rejetées par ceux qui expriment leur droit de parole, de se rassembler et de s'organiser pour défendre le peuple palestinien et leur droit de conscience.

On peut voir la provocation militaire sur vidéo [ici](#).



États-Unis

Des actions audacieuses se poursuivent à la défense de la liberté de parole

Le récent appui aux États-Unis à la résistance en Palestine et à la demande que les États-Unis arrêtent de financer et d'appuyer Israël a été la cible de nombreuses attaques contre la liberté de parole et de conscience. Les étudiants et les professeurs qui prennent la défense de la Palestine et dénoncent le génocide des États-Unis et d'Israël sont attaqués, congédiés, leurs conférences sont annulées, etc. Les avocats défendant ces personnes sont à leur tour congédiés. Néanmoins, de plus en plus et partout au pays les gens se portent à la défense des Palestiniens, défiant les pressions pour s'opposer au génocide des États-Unis et d'Israël. D'autres actions sont prévues à Washington le 4 novembre et par la suite.

Le gouvernement américain a intensifié ses attaques contre la liberté de parole et la résistance de diverses manières. Il y a eu des raids du FBI l'année dernière contre le African People's Socialist Party (APSP), ses dirigeants et ses établissements à St-Petersburg, en Floride, et à St-Louis, au Missouri, y compris une station radiophonique, et contre toute opposition à un immense centre de formation policière de l'ordre de 90 millions de dollars, qu'on appelle Cop City, à Atlanta, en Géorgie.

En avril, suite aux raids du FBI l'année dernière, trois membres de l'APSP et du mouvement Uhuru ont été accusés de « conspiration dans le but de clandestinement semer la discorde dans la société américaine » et de « propager la propagande russe », en grande partie parce qu'ils se sont opposés à la guerre par procuration des États-Unis en Ukraine et qu'ils accusaient les États-Unis de génocide. L'APSP, le mouvement Uhuru et la coalition Black Is Black et près de 40 autres organisations, dont plusieurs font partie du mouvement de libération noir, se sont unis pour manifester à Washington le 4 novembre, pour faire valoir leur droit de parole. Parmi leurs revendications, il y a : « *Libérez la Palestine* », « *Ne touchez pas à Haïti* », « *Nous vous accusons de génocide* » et « *Fermez Cop City* ».

La résistance audacieuse qui perdure depuis plus de deux ans à Cop City à Atlanta, en Géorgie, ne tarit pas en dépit du meurtre aux mains de la police d'un manifestant et des accusations de terrorisme domestique portées contre plus de vingt personnes s'opposant à Cop City. Celles-ci

risquent des peines de prison prolongées. Les forces de l'ordre de la Géorgie ont aussi ciblé plus de soixante personnes en vertu de la loi RICO – une loi anti-trafiqants et anti-corruption de la Géorgie. Ces personnes ont été mises en examen mais pas encore inculpées. Parmi les personnes mises en examen, il y a celles qui ont fait des collectes pour la libération sous caution et d'autres dont le seul délit est d'avoir participé à un concert de musique en opposition à Cop City. L'énorme centre de 90 millions de dollars a comme mission de former la police dans les techniques de guérilla urbaine, que plusieurs interprètent comme faisant partie des plans du gouvernement pour accroître la répression et les incarcérations de masse. La construction du centre s'est faite en détruisant une forêt essentielle à l'environnement. La résistance persiste et a rassemblé des forces autochtones et noires ainsi que d'autres à Atlanta et partout au pays.

La loi RICO fédérale, dont le but est présumément de combattre les gangs et les forces mafieuses, a plus souvent qu'autrement servi à attaquer les syndicats et les individus de tous horizons qui résistent aux attaques du gouvernement. La loi RICO de la Géorgie et les autres lois de l'État sur le terrorisme sont vagues et ne précisent pas ce qui constitue le terrorisme et la corruption. La mise en examen se base sur les convictions des gens et l'organisation communautaire pour en conclure qu'il s'agit de conspirations criminelles. Selon cette loi, le fait de s'entre-aider, de promouvoir le collectivisme et même de publier du matériel caractérise une entreprise criminelle. Il s'agit de tenter d'intimider et de réduire au silence la résistance et de créer un précédent juridique, de sorte que tout acte en appui de quelque chose avec lequel l'État est en désaccord peut être criminalisé en évoquant qu'il s'agit d'une « conspiration criminelle ».

Ces attaques visent aussi à embourber tout le monde dans des batailles juridiques visant à discréditer les mouvements du peuple pour l'égalité, la justice, contre la violence policière, les attaques de l'État et beaucoup d'autres causes. Il sert aussi à attaquer des rivaux dans la lutte factionnelle intense qui fait rage au sein de la classe dirigeante américaine. En effet, les médias monopolisés ont pris soin de mentionner que Trump avait été accusé en vertu de la loi RICO de la Géorgie. C'est aussi un moyen de salir ces personnes héroïques qui résistent aux attaques et à la violence organisées par l'État en utilisant les mêmes moyens que ceux utilisés contre Trump, laissant entendre que tout le monde est corrompu.

La classe ouvrière des États-Unis d'un océan à l'autre lutte pour son droit de parler et de s'organiser. « Pas en notre nom » est devenu la puissante bannière du peuple américain dans sa lutte pour les droits de tous et toutes, au pays et à l'étranger.



Grande-Bretagne

Le congrès du Parti conservateur face à une opposition massive

Le congrès de 2023 du Parti conservateur s'est déroulé sur quatre jours, du dimanche 1er octobre au mercredi 4 octobre. Des milliers de membres du personnel du Service national de santé (NHS), dont les médecins en formation postuniversitaire et les consultants, qui ont poursuivi leur grève au cours de cette semaine du 2 au 4 octobre, et les radiologues, qui étaient en grève les 2 et 3 octobre, ont manifesté à Manchester le 3 octobre. Ils ont parlé haut et fort et en leur propre nom en opposition au congrès et au gouvernement Sunak. Les manifestants ont convergé vers Peter's Square au centre-ville à 13h pour s'y rassembler devant le congrès. Des travailleurs de la santé en grève du Barts NHS Trust ont aussi manifesté devant l'Hôpital royal de Londres le 4 octobre.



Les manifestations pendant le congrès étaient marquées par l'esprit de « Assez, c'est assez », clairement exprimé par des appels à chasser les conservateurs du pouvoir. Cet appel n'est pas qu'un simple appel à un changement de parti, ce qui dans le contexte actuel ne pourrait être qu'une faction différente du système de partis cartellisé réclamant le pouvoir pour elle-même afin de servir les mêmes intérêts oligarchiques privés. Il s'agit plutôt essentiellement d'un appel à un nouveau mécanisme politique qui incarne directement la volonté populaire, une volonté qui se traduit par une nouvelle direction centrée sur l'être humain pour le NHS et tous les programmes sociaux, et d'une économie dont l'objectif principal est de répondre aux besoins de la société.

En particulier pour ce qui est du conflit des médecins, le gouvernement a soulevé indirectement la question de qui décide ? La lutte montre que les solutions aux problèmes du NHS se trouvent à être entre les mains des travailleurs de la santé eux-mêmes. La lutte qu'ils ont entreprise a à voir autant avec le besoin de mettre fin à leur marginalisation autant que la question de la revendication salariale immédiate, ce qui veut dire prendre la parole et briser le silence entourant leurs conditions de travail, qui sont aussi les conditions des patients, et refuser d'être ignorés. Ils aspirent à une nouvelle situation où les prises de décisions prennent en compte les médecins, les infirmières et tous les travailleurs de la santé, sans oublier les communautés et le peuple dans son ensemble qui parlent et agissent en leur nom propre et avec unité sans que les mécanismes de déresponsabilisation ne bloquent la réalisation de leurs décisions directes.

(Workers' Weekly. Traduction : LML)



Défendons le droit d'être de Cuba! États-Unis, ne touchez pas à Cuba!
**Vote à l'ONU pour mettre fin au blocus génocidaire
et illégal des États-Unis contre Cuba**

– Nick Lin –

CALENDRIER D'ÉVÉNEMENTS

Cette année est le 61^e anniversaire des sanctions économiques, financières et commerciales qui constituent le blocus imposé par les États-Unis à Cuba. Les 1^{er} et 2 novembre, pour la 31^e année

consécutives, l'Assemblée générale des Nations unies débattit et vota sur une résolution préparée par Cuba qui détaille l'énorme coût économique et humanitaire du blocus et appelle les pays membres de l'ONU à soutenir la demande de Cuba de mettre fin immédiatement au blocus.



Il est certain que les peuples du monde entier s'opposeront à nouveau massivement au blocus. Seuls les États-Unis et quelques autres pays, dont les petites nations insulaires du Pacifique qui sont leurs protectorats, ou l'Ukraine et Israël, pays que les États-Unis ont armés jusqu'aux dents pour servir leurs objectifs hégémoniques dans leur région, voteront contre. L'année dernière, le résultat du vote du 3 novembre 2022 a été : 185 pays ont soutenu la résolution, deux s'y sont opposés, les États-Unis et Israël, et deux se sont abstenus, le Brésil et l'Ukraine.

Les États-Unis et ceux qui soutiennent leur blocus et leur objectif de renverser la révolution cubaine invoquent des idéaux élevés, comme la défense de la démocratie et des droits humains à Cuba, pour justifier le blocus. Au contraire, les impérialistes américains, par leur blocus, sont les pires violateurs des droits humains du peuple cubain. Malgré son degré élevé d'autosuffisance et l'ingéniosité et l'expertise de son peuple et de ses institutions scientifiques, Cuba a toujours besoin de relations commerciales avec d'autres pays pour les produits qu'elle ne peut pas produire elle-même, comme tout autre pays. En perturbant la capacité de Cuba à faire du commerce, y compris des transactions financières internationales, les droits du peuple cubain aux soins de santé, aux services publics, à la nourriture et à bien d'autres choses encore sont violés, à hauteur de plusieurs milliards de dollars par an. Plus profondément, le blocus, avec son objectif de changement de régime, viole le droit du peuple cubain de décider de son système politique, tel que réaffirmé lors du référendum constitutionnel de 2019.

Le rapport détaillé préparé par Cuba sur les effets du blocus et porté à l'attention des États membres de l'ONU avant le vote a été présenté le 20 octobre par le ministre cubain des Relations extérieures, Bruno Rodríguez Parilla. Le ministre a chiffré le coût du blocus pour Cuba au cours de l'année écoulée à 405 millions de dollars par mois, soit 1 million de dollars toutes les deux heures. Selon les estimations, le produit intérieur brut de Cuba aurait pu augmenter d'environ 9 % en 2022 sans le blocus. Il a ajouté que si l'on considère l'ensemble des 60 années de blocus, les dommages économiques cumulés s'élèvent à 1 337 milliards de dollars.

Le ministre cubain des Relations extérieures a poursuivi en disant que le blocus a un impact mortel, avec des dommages économiques directs et indirects, qu'il vise à priver le pays de revenus financiers essentiels à l'acquisition de denrées alimentaires, de technologies et de fournitures, et qu'il entraîne également des pertes dans le domaine du tourisme. Il a ajouté qu'en raison de cette

politique, 909 actions discriminatoires d'annulation de contrats et de services par des banques étrangères ont été prises contre Cuba entre janvier 2021 et février 2023.

Bruno Rodriguez a rappelé que les États-Unis ont renforcé le blocus pendant les périodes les plus critiques de la pandémie de COVID-19 à Cuba, une position qu'il a qualifiée d'acte cruel et génocidaire.

Le vote de cette année sur le blocus a lieu dans le contexte du génocide sioniste du peuple palestinien soutenu par les États-Unis. Il suffit de regarder ce qui se passe en Palestine pour constater la dépravation et le mépris de la vie humaine des États-Unis et de leurs proches collaborateurs qui soutiennent les États-Unis dans leur blocus de Cuba. Cette dépravation et cette inhumanité caractérisent également le blocus de Cuba par les États-Unis.

L'inscription injuste de Cuba sur la liste des États soutenant le terrorisme fait partie du régime de sanctions contre Cuba, laquelle liste, fait révélateur, n'inclut pas un pays comme Israël, dont le terrorisme d'État est responsable du massacre de milliers de Palestiniens en l'espace de quelques semaines. Pourtant, c'est Cuba qui figure sur cette liste fallacieuse, alors que ce petit pays ne cesse d'envoyer ses travailleurs sanitaires, humanitaires et éducatifs dans le monde entier pour défendre les droits et l'humanité des peuples. Une campagne de pétition sur le site LetCubaLive.info, qui se poursuit jusqu'au 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme, appelle à recueillir un million de signatures à remettre au président des États-Unis, Joe Biden, pour soutenir le retrait de Cuba de cette liste.

Un article publié sur le site CubavsBloqueo.cu explique que l'inscription de Cuba sur cette liste accroît le « risque associé à tout type d'aide humanitaire, d'affaires, d'investissements et de commerce impliquant Cuba et, par extension, les citoyens cubains ». Il donne des exemples de comment les Cubains sont touchés :

- Les Cubains de nationalité espagnole ont vu leur exemption de visa pour les États-Unis annulée ou refusée par le système électronique d'autorisation de voyage.
- Des Cubains résidant dans l'Union européenne se sont vu refuser l'ouverture de comptes bancaires ou ont vu leurs comptes existants gelés, leur nationalité faisant d'eux des clients « à haut risque ».
- Certaines universités des États-Unis n'ont pas le droit de soutenir la recherche ou d'autres travaux de Cubains, d'artistes, d'écrivains, d'universitaires, de militants et de journalistes à risque résidant sur l'île.
- Des groupes confessionnels ont vu leurs fonds gelés et les envois de fournitures humanitaires bloqués.
- Les personnes qui tentent d'effectuer un virement PayPal ou Wise à leur famille à Cuba risquent de voir leurs fonds gelés et leurs comptes bloqués.

L'article explique ensuite que l'inclusion de Cuba dans cette liste signifie que les banques, les institutions financières, les fournisseurs internationaux, les organismes qui cherchent à fournir de l'aide hésitent tous à effectuer des transactions financières avec Cuba parce que les États-Unis pourraient les accuser de soutenir le terrorisme et leur imposer de lourdes amendes, entre autres mesures punitives.

Le PCC(M-L) adresse ses plus chaleureuses félicitations au peuple cubain, à ses dirigeants et à son personnel diplomatique à l'ONU pour ce qui sera certainement un nouveau rejet international décisif du blocus américain.

Chaque année, la victoire aux Nations unies montre non seulement la nature scandaleuse et criminelle du blocus, mais aussi l'habileté à présenter la résolution de manière irréfutable, rendant inefficace la désinformation impérialiste américaine et garantissant que même les proches alliés des États-Unis refusent d'être perçus comme soutenant le blocus.

Le large soutien international que Cuba reçoit chaque année est également révélateur de l'immense prestige dont jouit Cuba en raison de son internationalisme sans égal et de sa défense de principe de l'ONU, de sa Charte, de ses procédures et de ses organes, ainsi que l'état de droit international.

La victoire appartient également au mouvement de solidarité internationale qui joue un rôle important dans l'établissement de liens entre les peuples et Cuba et pour influencer la politique étrangère de leurs pays pour maintenir des relations d'amitié et de coopération avec Cuba.

Cuba et ce qu'elle représente pour les peuples du monde contrastent fortement avec l'isolement des États-Unis sur la scène mondiale et la condamnation de leur politique étrangère de diktat, de chantage et de brutalité par les nations du monde.

Cette victoire à l'ONU confère une autorité morale importante à tous ceux qui sont aux côtés de Cuba et s'opposent au diktat impérialiste américain selon lequel la force fait le droit, et donne un élan au travail pour mettre fin une fois pour toutes au blocus.



**XXVIIe Séminaire international «Les partis politiques
et la nouvelle société» à Mexico**

**Réaffirmation de la nécessité de la lutte anti-
impérialiste, pour l'intégration régionale et pour la
paix dans le monde**

– Claude Brunelle –



Du 5 au 7 octobre dernier s'est tenu à Mexico le XXVIIe Séminaire international « Les partis politiques et la nouvelle société ». Le séminaire est organisé annuellement par le Parti du travail du Mexique qui célèbre cette année le 50e anniversaire de sa fondation. Le séminaire a rassemblé cette année des représentants de plus de 41 pays dans le monde, avec plus de 270 délégués internationaux et 370 délégués nationaux, dont des participants de 29 États des 32 États du Mexique. Plus de 112 partis et organisations politiques étaient présents, dont une délégation du Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste). Des délégations des ambassades de Cuba, du Vietnam, de la Chine, de la République populaire démocratique de Corée, de la Bolivie, du Nicaragua et du Venezuela ont participé aux délibérations, en plus d'une importante délégation de la Palestine.



Le 5 octobre, au nom du PCC(M-L), Christine Dandenaault a présenté importante intervention intitulée « La vision de la fin de l'histoire et notre argument pour le Nouveau », qui a été très bien accueillie.

Tout au long du séminaire, les participants sont intervenus pour discuter des défis auxquels sont confrontés les peuples du monde, apportant beaucoup d'information sur les enjeux les plus urgents de l'heure. Ces échanges ont donné lieu à l'adoption de 26 résolutions, dont celles en appui aux peuples de Colombie, du Pérou, de la Syrie, du Guatemala et du Salvador, entre autres.

L'appui indéfectible à Cuba, à son gouvernement et à son peuple a été réaffirmé de même que la réclamation de la fin du blocus immonde des

États-Unis contre Cuba et l'appui à la pétition « Un million de signatures afin que Cuba soit retiré de la liste des pays parrainant le terrorisme ». Les délégués ont fermement dénoncé la guerre par procuration des États-Unis en Ukraine et ont pris position immédiate et unanime le 7 octobre en appui au peuple palestinien, à son droit à l'autodétermination et à son droit d'être. Ils ont dénoncé la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU en faveur d'une intervention militaire en Haïti, dirigé par le Kenya.

Le XXVIIIe Séminaire international aura lieu à Mexico du 10 au 12 octobre 2024.





www.pccml.ca • redaction@pccml.ca